



**HAL**  
open science

## Pointe Bretagne, plates toitures ?

Hervé Cariou

► **To cite this version:**

Hervé Cariou. Pointe Bretagne, plates toitures?. Architecture, aménagement de l'espace. 2020. dumas-04278824

**HAL Id: dumas-04278824**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04278824>**

Submitted on 10 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Hervé Cariou — Pointe Bretagne, plates toitures ?

LE NATIONALE SU  
DOCUMENT

Hervé Cariou

Directeur de recherche  
Pascal Joanne

## Pointe Bretagne, plates toitures ?

UE83 FPC Recherche  
Mémoire de Master 1

ensa  
nantes

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes remerciements à l'ensemble des personnes qui, par le temps qu'ils m'ont accordé, m'ont permis de rédiger ce mémoire :

M. Pascal Joanne,  
architecte dplg, docteur de l'université de Nantes, maître de conférence à l'ensa Nantes, qui, à partir de ma proposition de traiter d'un renouveau de l'architecture vernaculaire (problématique un peu floue), a su y déceler le point de départ de ce mémoire ;

Mme Marie-Paule Halgand,  
architecte dplg et docteur en Histoire de l'architecture EPHE, professeur d'histoire de l'architecture à l'ensa Nantes et membre du CRENAU et M. Hervé Potin, maître de conférence à l'ensa Nantes pour leur cours de culture architecturale ;

La MAeB,  
association « Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne », par l'intermédiaire de qui j'ai pu contacter M. Daniel Le Couédic ;

M. Daniel Le Couédic,  
architecte dplg, docteur d'État en architecture contemporaine, directeur de l'Institut de géoarchitecture à l'UBO (Brest), qui m'a permis de porter un nouveau regard sur l'histoire de la maison individuelle en Bretagne ;

Les responsables du service urbanisme des communes du Finistère suivantes :

Mme Céline Strullu à Pouldreuzic, M. Keraudy à Penmarc'h, Mme Sandrine Basset et M. Ronan L'Her à Pluguffan ;

M. Fabien Sénéchal,  
adjoint à la cheffe de service,  
architecte des Bâtiments de France à Quimper (29) ;

M. Nicolas Duverger,  
architecte dplg, directeur du CAUE 29 à Quimper (29) ;

Mme Mathilde de Broc,  
architecte de hmonp à Pont-L'Abbé (29) ;

M. Jean-Charles Castric,  
architecte dplg à Quimper (29) ;

M. Guillaume Appriou,  
architecte de hmonp à Plouguerneau (29) ;

M. Jean-Luc Héry,  
architecte dplg à Brest (29) ;

Je tiens également à remercier mes parents et mes collègues de la promotion 2017-2021 de la Formation Professionnelle Continue pour leur relecture et leur indéfectible soutien.

# SOMMAIRE

Introduction	10
1. Une histoire de la maison individuelle	14
2. Une troménie architecturale	70
3. Architectes en Finistère : Un paysage à préserver ?	188
Conclusion : Voyage en terre (mé)connue ?	228
Bibliographie/Médiagraphie	239
Iconographie	240
Tables des matières	245

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'ACCÈS AUX DOCUMENTS

# INTRODUCTION

Afin de d'éclairer le lecteur sur l'objet de ce mémoire, je débiterai par une succincte présentation de mon parcours professionnel à ce jour.

Originaire du Finistère Sud, j'ai commencé à exercer en tant géomètre-topographe à Quimper. Indécis et mal préparé aux concours d'entrée aux écoles d'architecture après l'obtention du baccalauréat, je n'aurai pas pu rejoindre cette filière de formation à ce moment-là. Quelques années plus tard et mon intérêt pour l'architecture s'étouffant, j'ai eu l'opportunité de me reconverter et de travailler dans une agence d'architecture à Pont-L'Abbé il y a de cela bientôt dix ans. Vivant dans une région rurale, mon rapport immédiat avec l'architecture est surtout constitué de maisons individuelles (groupées dans les bourgs et hameaux, ou isolées en campagne et le long du littoral) et d'équipements publics de taille modeste, les constructions les plus imposantes étant bien souvent les nombreuses églises et chapelles ! C'est ainsi qu'est constitué le paysage bâti dans lequel j'ai grandi, et auquel je suis profondément attaché : des toitures en ardoises à deux pentes.

C'est donc également dans ce paysage que les projets sur lesquels j'ai travaillé devaient s'implanter, s'y ancrer.

Ces projets sont donc tout logiquement des maisons individuelles de toutes tailles et de tous budgets, mais aussi et surtout de toutes formes : neuves ou rénovations, toitures à

deux pentes ou mono-pente (en ardoises, zinc ou bac acier) et... toitures terrasses. Cette typologie de constructions, les maisons individuelles à toitures terrasses, s'est répandue à grande vitesse et à grande échelle en Bretagne, à tel point qu'elle en bouleverse le paysage, ses campagnes et ses bourgs. A ce moment-là, j'ai également commencé à comparer ce paysage familier avec ceux d'autres régions que je visitais. Je me rends fréquemment dans la région bordelaise y ayant de la famille, plus précisément le sud du Bassin d'Arcachon. Il m'est alors apparu que les constructions de maisons individuelles récentes, là où elles sont le plus facilement observables c'est-à-dire dans les lotissements, respectaient quasi-exclusivement la typologie régionale : une maison de plain-pied et toiture à deux pans de faible pente en tuiles. Stupéfaction ! Quelles sont donc les circonstances, les raisons qui ont mené les Bretons, que l'on dit si fiers, à dénigrer leur patrimoine ? C'est ce que nous allons tenter de voir.

Cette observation et ces questionnements marquent ainsi le point de départ de ce mémoire. Dans une première partie, je retracerai l'histoire de la construction de maisons individuelles au cours du XXe siècle dans son cadre général en France et plus particulièrement en Bretagne, nous verrons alors comment le grand public a été tantôt incité à faire l'acquisition d'une maison individuelle, tantôt celle d'un appartement au sein de logements collectifs.

Je montrerai ensuite quelles ont été les réponses et les réactions de communes du Finistère Sud lorsqu'elles ont été confrontées au développement soudain et à la forte demande du public pour ces maisons à toitures terrasses, ceci au cours d'un reportage photographique qui aura vocation à plonger le lecteur dans ces paysages. Nous verrons également les différences et disparités entre ces communes, du point de vue de leur position géographique, qu'elles soient proches du littoral ou plus éloignées, mais aussi de leur démographie et de leur importance touristique et/ou économique.

Enfin, et notamment à travers une série d'entretiens menés auprès d'architectes finistériens, nous essayerons d'entrevoir quelles sont les tendances en matière d'habitat individuel en Bretagne avant de conclure ce mémoire.



# 1 UNE HISTOIRE DE LA MAISON INDIVIDUELLE

Le présent chapitre sera développé à partir des lectures des ouvrages « La maison ou l'identité galvaudée »\* et « Architectures en Bretagne au XXe siècle »\*\* ainsi que d'un entretien réalisé avec M. Daniel Le Couédic le 18 septembre 2020 à l'Institut de géoarchitecture à Brest. Daniel Le Couédic est architecte dplg, docteur d'État en architecture contemporaine et directeur de l'institut précédemment mentionné. Après des études d'architecture à Paris, Daniel Le Couédic a exercé la profession d'architecte pendant une quinzaine d'années entre Paris et Brest avant d'enseigner à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest. Il s'est notamment attaché à remettre en valeur le patrimoine architectural breton contemporain, peu connu du grand public, et ce fut également pour moi une belle découverte.

Les informations contenues dans ces deux ouvrages me semblent donc importantes à être mises à la connaissance du lecteur en prélude à ce mémoire car elles vont me permettre de placer la période étudiée ici (2000-2020) dans une histoire plus longue, au cours de laquelle nous verrons une alternance de courants idéologiques se succéder, disparaître pour réapparaître plusieurs années ensuite.

\* Le Couédic Daniel, *La Maison ou l'identité galvaudée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, 212 pages

\*\* Bonnet Philippe, Le Couédic Daniel, *Architectures en Bretagne au XXe siècle*, Quimper, Éditions Palantines, 2012, 394 pages

## Contexte breton actuel

Afin de placer la Bretagne dans le contexte du logement, il est bon de rappeler quelques chiffres : la France compte 56% de logements individuels\*. En Bretagne, ce chiffre monte à 71,4%, tous types de résidences confondus\*\*. La Bretagne est un pays marqué par la ruralité, mises à part les deux grandes agglomérations (historiquement) bretonnes que sont Rennes et Nantes et habitées par une population que l'on ne sait plus qualifier. Rurbains ? Alter-urbains ? La plupart des gens qui travaillent à Saint-Malo, Saint-Brieuc, Lannion, Brest, Quimper, Lorient ou Vannes et qui rentrent ensuite chez eux dans les communes rurales qui bordent ces villes n'ont le rythme de vie ni de l'une ni de l'autre.

## Contexte avant guerres

Au début du XXe siècle, le style régionaliste est très vigoureux car il est mené par une intelligentsia anti-urbaine constituée en grande partie d'aristocrates très attachés à leurs terres, mais ceux-ci seront rapidement mis à mal avec le développement de l'architecture balnéaire dans les cités littorales, comme Dinard dans les Côtes du Nord (Côtes d'Armor depuis 1990) et La Baule en Loire Inférieure (Loire-Atlantique depuis 1957) où des architectes comme Jean Girette (architecte

parisien, 1845-1930) et Georges Dommée (architecte nantais, 1867-1943) construisent des villas aux accents basques, tourangeaux ou manceaux, vecteurs d'exotisme et de nouveauté pour l'époque. Cette époque sera également marquée par une volonté de l'administration de contrôler les régions, les coutumes régionales (telle la langue, les costumes et les savoir-faire artisanaux) qui seront alors malmenées. Ce n'est pas seulement une tendance française, mais bel et bien européenne. Après la première guerre mondiale, face aux besoins de reconstruction, l'État français opte pour le développement d'un régionalisme architectural, afin de garantir une paix sociale et de maintenir les régions sous contrôle. Commencent alors à émerger des tentatives de définition de ce qu'est l'architecture bretonne, Georges Ferronière (architecte nantais, 1875-1922) nuancera ces propositions en mettant « en avant les spécificités de la Bretagne et tout ce que cela induisait en termes d'invasion et d'immigration, de l'influence du climat, de la situation économique, etc. Tout cela avait forgé selon lui « un génie national » au sein duquel naviguaient des styles, tantôt dominants, tantôt dominés, fluctuant au fil du temps et des lieux. »\* Mais la nécessité de fournir aux Français le logement qu'ils ont perdu est telle que des solutions de préfabrication et de standardisation se développent. Des brochures et des revues véhiculent des images de maisons types qui participent à ce que « certains commencèrent à

\* Données INSEE au 1er janvier 2018, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3620894>, consulté le 20/12/2020

\*\* Données Région Bretagne en 2018, [http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/reperes\\_statistiques\\_2018.pdf](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/reperes_statistiques_2018.pdf), consulté le 20/12/2020

\* Le Couédic Daniel, *La Maison ou l'identité galvaudée*, op. cit, p.23

[...] voir [comme] la fin d'une époque et que soit compromis irrémédiablement ce qui avait fait jusqu'à son époque, l'harmonie du paysage » (Léandre Vaillat 1876-1952). La spéculation immobilière commençait à sévir et pour faire face aux premiers lotissements de promoteurs immobiliers, les prémices de la demande de permis de construire actuelle virent le jour en 1931 suivant une proposition de Frédéric Pic (1879-1961), député de la Seine. Cela fut mal perçu par les architectes qui crurent voir une limitation à leur liberté de créer. De façon très surprenante de prime abord, le développement et l'engouement pour un style régional breton fut très mal reçu par le parti autonomiste breton Breiz Atao. Créé en 1918 par Maurice Marchal (1900-1963) et Olivier Mordrelle (1901-1985), ceux-ci considéraient qu'un tel style ne favorisait que le contrôle de l'État sur la région. Et lorsqu'en 1933, « par le biais d'un Grand Prix d'Art national, l'architecture régionaliste bretonne y fut couronnée, Marchal et Mordrelle [...] y voyaient l'image morbide d'une Bretagne figée dans le passé et sommée d'y rester à jamais. Ce repli sur soi était une tendance partout observable en Europe, et jusqu'en Amérique même », sentiment préfigurant la Seconde Guerre Mondiale à venir.

### Les décennies 1950-1960

En matière de logements, il ressort depuis les toutes premières enquêtes menées auprès des Français (depuis

1947) que la maison individuelle représente le logement idéal pour 80% d'entre eux. Mais au sortir de la seconde guerre mondiale, les besoins de reconstruction sont tels que la France doit recourir à la politique des grands ensembles par l'édification de très nombreux logements collectifs. Mais cette politique aura un coût extrêmement important pour la France. A cette époque-là, deux hommes pensent qu'il faut en sortir : Georges Pompidou et Raymond Barre. Selon eux, chacun doit pouvoir accéder au logement individuel grâce à son pouvoir d'achat et grâce à l'emprunt. En effet, les services bancaires se démocratisant, un endettement sur vingt ans devient possible et le mythe du logement individuel aussi.

A partir de 1962, sous la présidence de Charles de Gaulle, Georges Pompidou devient Premier Ministre et nomme Edgar Pisani comme Ministre de l'Agriculture, puis Ministre de l'Équipement et du Logement. Ensemble, ils vont commencer à développer leurs idées d'un nouvel urbanisme, notamment grâce aux « villagexpos ». Ceux-ci « se voulai(en)t être une démonstration à l'échelle 1 que l'on peut concilier la qualité de l'habitat individuel [...] et la réalisation d'opérations groupées de modèles industrialisés. »\* Cinq de ces expériences seront menées en France, la première aura lieu à Saint-Michel-sur Orge (Essonne), la deuxième

\*Ardepa, *Genèse d'un projet Le Villagexpo*, (conférence-visite, Nantes, 2013), <https://www.lardepa.com/plaquette-visite-genese-2-le-villagexpo/>, consulté le 20/12/2020

\* Le Couédic Daniel, *La Maison ou l'identité galvaudée*, op. cit, p.59



© Ville de Saint-Herblain

**001** Vue aérienne du Villagexpo de Saint-Herblain (Loire-Atlantique),  
© Ville de Saint-Herblain

et première en province sera inaugurée en mai 1968 à Saint-Herblain, autour de la rue d'Avranches. Ce village « idyllique » est constitué de maisons individuelles mitoyennes (dont les toitures sont variées : deux pentes en ardoises, mono-pentes en ardoises et toitures terrasses) et d'à peine une dizaine de collectifs à quatre niveaux. L'automobile se popularise dans les ménages français qui y sont pourvus à 50% et les visites qui y seront organisées rencontreront un grand succès en partie grâce à cela.

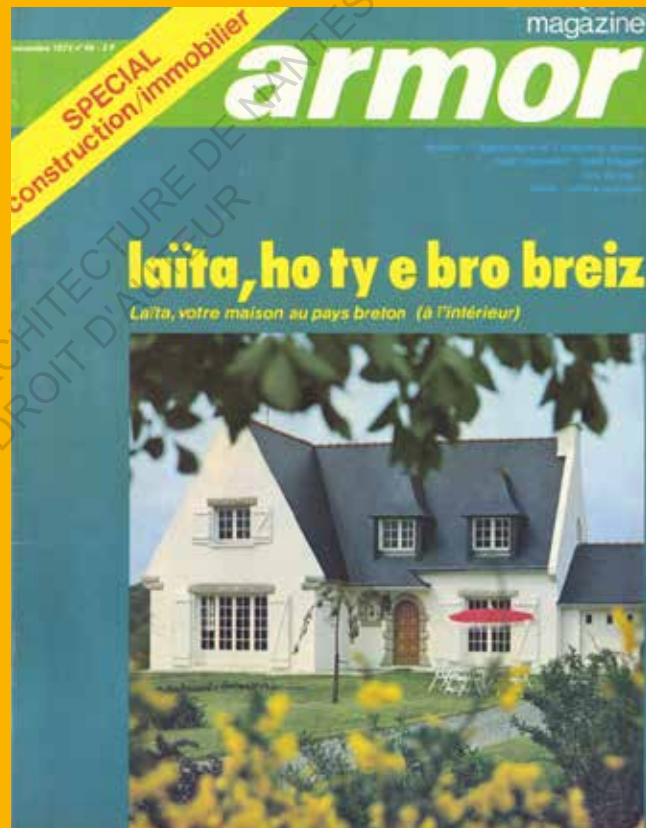
### 1970 « ça commence mal »

En juin 1969, Georges Pompidou est élu Président de la République et le Ministre de l'Équipement est Albin Chalandon qui fera cette déclaration en avril 1969 : « Toutes les conditions sont désormais réunies pour permettre une grande politique de la maison individuelle désormais à la portée de tous ». La maison individuelle devient un produit, un bien de consommation et perd son caractère immuable. En Bretagne, ce programme donnera lieu à la construction de 60 000 maisons regroupées en 344 opérations entre Rennes et Brest. Et pourtant, cette société de consommation naissante, à la recherche de modernité dans bien d'autres domaines (électroménager, automobile, ...) rejette ces maisons, ces « chalandonnettes », qui n'avaient aucun des critères liés au mythe de la maison individuelle :

— Ces maisons étaient de piètre qualité constructive et ne représentaient pas « un investissement sûr et indexé » assurant une plus-value à la revente, sans décote ;

- Ces maisons péri-urbaines en bandes ne relevaient pas du mythe attaché à la ruralité ;
- Ces maisons revêtent un aspect dépouillé et sont implantées sur des parcelles de petite taille, ne faisant plus référence à un modèle bourgeois, lui-même descendant du modèle aristocratique d'une grande bâtisse sise au milieu d'une grande parcelle (M. Chalandon n'était pas un adepte du régionalisme et ces maisons furent développées par de grands groupes industriels pour une fabrication en série).

De plus, les événements de mai 1968 ont donné lieu à ce qu'il est convenu d'appeler en sociologie un « retour du refoulé ». Afin de reconstruire le pays depuis 1945, les Français ont dû abandonner leurs régions, leurs familles et délaisser leur langue natale au profit du travail en usine et d'une vie en banlieue peu réjouissante avec le sentiment que « c'était mieux avant », même si cela est statistiquement faux du fait de la hausse général du niveau de vie. La maison doit à nouveau exprimer ces notions perdues, c'est alors qu'apparaîtra la maison dite « néo-régionale ». Des constructeurs de maisons individuelles comme la société *laïta*, basée à Quimperlé (Finistère), iront jusqu'à faire paraître des publicités rédigées en breton dans *Paris-Match* (ou ici, le magazine *Armor*) pour vanter les mérites de ses maisons. Cela va marquer le début d'une alliance objective entre l'État et de grandes entreprises qui, s'en s'être concertés a priori, verront leurs intérêts converger au même moment.



002 *laïta* - in *Armor* magazine, 1973 ©collection particulière

## Les POS et les lotissements

Après le remembrement des années 1960, le début des années 1970 voit arriver les Plans d'Occupations des Sols qui vont permettre de réguler la construction qui, jusqu'alors, pouvait se faire de manière anarchique et dont l'instruction des permis de construire sur l'ensemble du territoire national était extrêmement variable.

Jusqu'au recensement de 1975, tous les spécialistes s'accordent à penser que les campagnes perdent des habitants, mais ce recensement et ceux qui le suivront affirmeront l'inverse, les gens reviennent habiter les campagnes, la population des communes rurales se rajeunit et ces dernières se doteront de lotissements afin de les accueillir. Et ces lotissements, ce seront les géomètres-experts qui les réaliseront, les architectes, toujours affairés à la construction des grands ensembles, se détourneront de la question, pensant à un phénomène de mode.

Des règlements types sont diffusés aux géomètres-experts par l'intermédiaire des préfectures départementales et comprennent un message subliminal glissé au sein de l'article 8 du chapitre I qui se résume en ces quelques termes : « Les constructions seront de type régional ». Par cet article qui s'avérera décisif par la suite (et dont on retrouve en effet toujours la trace aujourd'hui dans nos PLU modernes), l'administration trouvera le moyen d'apaiser les tensions survenues les années précédentes en réorientant

donc la construction individuelle vers le style régionaliste. Les géomètres-experts, qui ne voient aucune raison à s'opposer à ces règlements qui les aident dans leur travail, incluent donc cet article sans le modifier.

Afin de favoriser notamment la bonne compréhension et application de cet article 8, les préfectures organisent de grandes réunions à destination des professionnels de la construction, qui sont des maîtres d'œuvre en bâtiment, souvent issus même du secteur administratif. On peut rappeler ici que ces maîtres d'œuvre ne rencontraient à cette époque, et jusqu'en 1977, aucune restriction en termes de surface construite pour des projets privés

Dans le Finistère, cette conférence a lieu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper le 27 juin 1972, c'est Yves Moignet, architecte conseil du département qui la mène, il y évoque « une maison bretonne imaginaire se devant désormais d'être la norme : toiture à deux pentes à 45 degrés, deux murs pignons surmontés de cheminées axiales, murs de granit », ainsi que toute une liste d'autres détails (extrait du compte-rendu de cette réunion). Or, et à l'image de la langue bretonne, il n'existe pas une mais bien des maisons bretonnes, dont les caractères peuvent parfois fortement évoluer à quelques dizaines de kilomètres de distance seulement.



**003** Maison en bauge - Saint-m'Hervon (Ille-et-Vilaine), in Armen n°5  
octobre 1986 p31 ©René Le Thomas



**004** Maison en moellons de schiste à l'Epalet - Bruz (Ille-et-Vilaine), 1661,  
Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne ©Stéphanie Bardel



**005** Maison Cornec, maison à étage et à apoteis (avancée) peu courante à cette époque - Saint Rivoal (Finistère), 1702



**006** Longères à Menez Phuez - Pouldreuzic (Finistère)





**007** Maison à pierres debouts à Kerlaëren - Trégunc (Finistère), in Armen  
n°68 juin 1995 p18 ©Michel Thersiquel

A l'issue de cette réunion, un feuillet intitulé « Les 9 erreurs à éviter » sera distribué, ce qui laissait sous-entendre à l'époque qu'il valait mieux s'y conformer pour une instruction de demande de permis de construire sans soucis.

1974 voit le décès de Georges Pompidou et l'élection de Valéry Giscard d'Estaing au sommet de la hiérarchie française. Il s'est adjoint les services de la COFREMCA (Compagnie Française d'Études et de Marchés) pour sa campagne électorale. Il ressortira des études menées par la COFREMCA une grande attente et attention portée par les Français sur la qualité de la vie et de l'environnement. Valéry Giscard d'Estaing mettra alors en chantier une réflexion autour de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement qui mènera à la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 (qui était en gestation depuis 1945) et une loi sur le financement la même année, marquant le passage d'une aide à la pierre à l'aide à la personne, tout cela dans une recherche de paix sociale.

*Loi 77-2 du 3 Janvier 1977 modifiée sur  
l'architecture*

*Art. 1er. - L'architecture est une expression de  
la culture.*

*La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt.*

*En conséquence :*

*1° Les maîtres d'ouvrage sont tenus de faire appel au concours des architectes dans les conditions et limites indiquées au titre 1er ci-après ;*

*2° Des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués. Ils sont chargés d'aider et d'informer le public conformément au titre II ;*

*3° L'exercice de la profession d'architecte et son organisation sont soumis aux règles figurant aux titres III et IV ;*

*4° Les dispositions du code de l'urbanisme relatives à l'architecture sont réformées conformément au titre V.\**

\* Création de la loi 77-2 du 3 janvier 1977, parue au Journal Officiel de la République Française le 4 janvier 1977, Rectificatif au JORF des 5 et 21 janvier 1977

Toujours conseillé par la COFREMCA, Valéry Giscard d'Estaing, conscient qu'une bonne circulation des marchandises est basée sur un renouvellement, une évolution d'un modèle, la maison individuelle n'y déroge pas, par quel biais peut-il remplacer la maison néo-régionale afin de renouveler le désir des français ? C'est en appelant l'environnement à la rescousse qu'il y parviendra à travers la publication d'un recueil de discours, « Pour un environnement à la française »\* et d'entretiens télévisés\*\*.

Devenue un produit de consommation, la maison individuelle en a suivi de la même façon tous les stades de développement que l'on peut voir en l'enchaînement de trois moments : débutant par le prototype, qui se développe en une petite série, pour enfin atteindre la grande série.

\* Valéry Giscard d'Estaing, Pour un environnement «à la française», Paris, Service d'Information et de Diffusion, 1977

\*\* Bériot Louis, Interview de Valéry Giscard d'Estaing sur le thème de l'écologie, Paris, Antenne 2, archives INA, 1977, <https://www.ina.fr/video/CAB01035344/valery-giscard-d-estaing-ecologie-video.html>, consulté le 21/12/2020

L'ère des prototypes est celle du mouvement Arts & Crafts en Grande Bretagne et du Naturalisme moderniste aux États-Unis d'Amérique à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, mais aussi du Naturalisme nordique dans les années 1940. Il faut bien noter cependant que ces bâtisses sont destinées à une élite cultivée et implantées très près des villes à cette époque. Elles s'inspirent des architectures vernaculaires locales, en les transcendant dans un style plus opulent. Dans le Finistère, les frères Chabal se sont notamment illustrés pour la famille Peugeot avec de nombreuses villas à Morgat.



**008** Charles Rennie Mackintosh - Hill House, Helensburgh (Ecosse), 1904 ©Flickr user hisgett



**009** Frank Lloyd Wright - Robie House, Chicago (États-Unis d'Amérique), 1909 - source non communiquée



**010** Jørn Utzon - Maison personnelle de l'architecte, Hellebæk (Danemark), 1952 - source non communiquée



**011** Abel & Gaston Chabal - Villa Ker Maria, pour la famille Peugeot, Morgat (Finistère), 1908 - source non communiquée

La petite série se développera ensuite dans l'entre-deux guerres à travers les réalisations d'architectes brillants vers lesquels se tourne une population bourgeoise. Elle aura pris connaissance des prototypes à travers les revues spécialisées qui se sont développées à cette période. En Bretagne, il faut retenir les noms de Yves Guillou et Bernard Guillouët à Vannes, Claude Petton à Brest et Erwan Le Berre en Pays Bigouden. Ces architectes furent tous inspirés par la conférence et l'exposition consacrées à Frank Lloyd Wright à Paris en 1954, on retrouve alors dans leurs productions la même mise en valeur des matériaux bruts, soigneusement traités et ajustés. Toute cette génération qui étudia à Paris, fut désireuse de retourner vivre et travailler au pays pour y porter haut ses valeurs et son identité.

Sans oublier un architecte à la personnalité et aux réalisations plus extravagantes, mais cependant engagées : Roger Le Flanchec.



**012** Yves Guillou - Maison Frick, Locmariaquer (Morbihan), 1974  
©Archives départementales du Morbihan, Fonds Yves Guillou



**013** Bernard Guillouët - Maison Lambert, Île-aux-Moines (Morbihan), 1971  
©Daniel Le Couédic



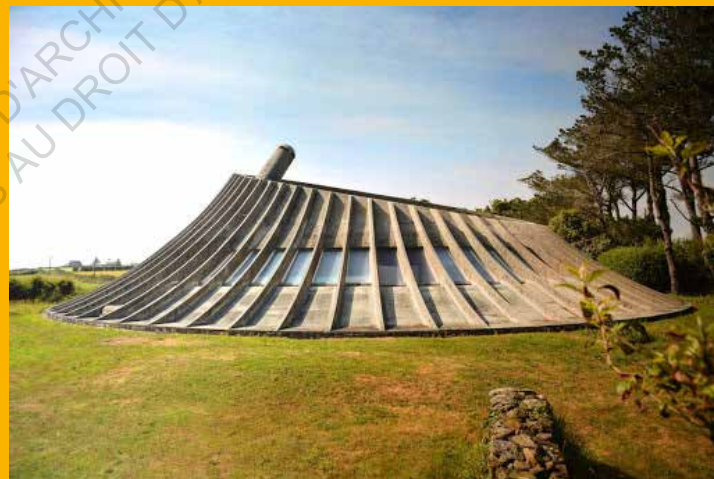
**014** Claude Peiton - Maison personnelle de l'architecte, Plougastel-Daoulas (Finistère), 1973 ©Daniel Le Couédic



**015** Erwan Le Berre - Maison de Lanorgar, Loctudy (Finistère), 1972 ©DR



**016** Roger Le Flanchec - Manoir de Lesenor, Loquenole (Finistère), 1966  
©CAUE29



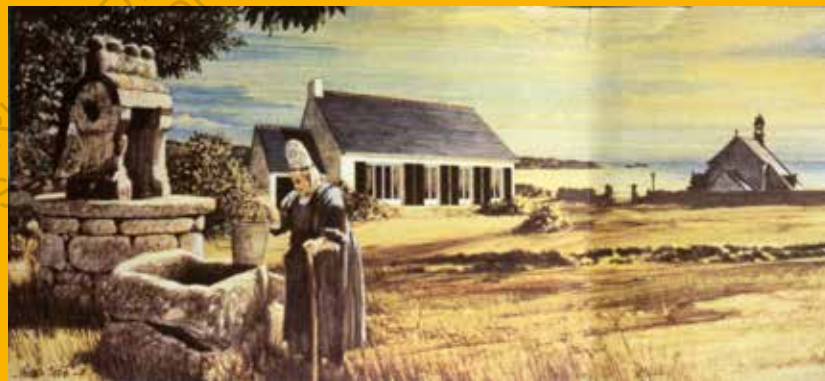
**017** Roger Le Flanchec - Maison Quéré, Ploumoguer (Finistère), 1973  
©CAUE29



Il ne restait plus à la grande série qu'à se développer sous les traits de la maison néo-régionale, dont Valéry Giscard d'Estaing en vantât les mérites lors d'un discours en octobre 1977\* (dans l'avant-dernier paragraphe avant de conclure), l'architecture régionale faisant partie de « trois fils conducteurs » d'une nouvelle architecture que seraient l'architecture de raison, l'architecture naturelle (ou régionale) et l'art de la cité (ou urbanisme). Les constructeurs lui « emboîtèrent le pas » comme on peut le voir avec les publicités de la branche bretonne des Maisons Phénix, où tous les clichés sont présents : le grand paysage avec le panorama de la Pointe du Van et sa chapelle, la Pointe du Raz à l'horizon, le puits et l'auge en granit, une femme en costume traditionnel bigouden (alors que le paysage décrit est celui du Cap Sizun) et la maison Phénix représentée comme elle aussi issue de ces traditions.

Cette grande série est une version rationalisée de la précédente, rendue désirable et adaptée au style de vie d'une classe moyenne de la population française.

\* Allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'occasion du symposium organisé par l'Académie d'Architecture « Pour une politique de l'architecture » à la Maison de l'UNESCO, jeudi 20 octobre 1977, <https://www.elysee.fr/valery-giscard-d-estaing/1977/10/20/allocution-prononcee-par-m-valery-giscard-d-estaing-a-l-occasion-du-symposium-organise-par-l-academie-d-architecture-pour-une-politique-de-l-architecture-maison-de-lunesco-jeudi-20-octobre-1977>, consulté le 23/12/2020



018 Publicité des Maisons Phénix, 1978 ©Collection particulière

## Tout semblait bien parti, sauf que...

La crise économique due au deuxième choc pétrolier de 1978 sonne le glas de la faste période des « Trente Glorieuses ». En 1981, M. Giscard d'Estaing ne sera pas réélu, il cèdera sa place à François Mitterrand et le Ministre de l'Urbanisme et du Logement sera Roger Quillot. Cette période sera marquée par un effondrement du secteur du logement individuel, car le manque de confiance dû à la crise et l'apparition du chômage dans des proportions jusqu'alors peu connues n'inciteront pas les Français à investir et s'endetter sur vingt ans. Ce sera donc la reprise du logement collectif dirigé par l'État. Différentes tentatives seront mises en œuvre afin de remettre la machine en route, comme ce concours paru dans le journal brestois « Le Télégramme ».

Cette page du journal présente trois séries de constructions parmi lesquelles les lecteurs désigneront leurs favorites : les « maisons d'architectes » qui reprennent le style du naturalisme moderniste, les « maisons industrielles » du style néo-breton sur le déclin et enfin les « maisons d'artisans » d'un style néo-néo-breton représentant la future série marchande.



**019** Concours les maisons du Télégramme, 1978 - in La Maison ou l'identité galvaudée, page 162

Il faudra attendre 1993 pour percevoir un rebond dans la reprise du secteur de la construction, puis 1995 avec l'investiture de Jacques Chirac à la présidence de l'État et l'instauration du prêt à taux zéro pour permettre à la maison individuelle de redécoller. La maison individuelle, oui, mais laquelle, quel modèle ? L'idéologie véhiculée par l'État n'est plus aussi forte qu'auparavant, les constructeurs de maisons individuelles tentent de proposer un modèle néo-néo-régionaliste comme évoqué plus haut. Notamment Trecobat, une importante société brestoise qui a racheté avant la crise les Maisons Le Vourch, spécialisées dans la construction bois, et qui s'en sert pour faire valoir une fibre plus environnementale (on retrouve aujourd'hui ces modèles sous les labels Trecobois et Extenbois). Une vague postmoderniste survient également avec son lot de maisons extrêmement diverses, les règlements de lotissements ne sont plus aussi stricts sur l'aspect extérieur des constructions, les salaires stagnent.

Tout cela concourt à l'apparition de deux facteurs qui favoriseront l'apparition rapide d'un nouveau modèle commercial :

- La crainte de l'endettement, l'apparition de normes constructives contraignantes (sur le plan de la consommation d'énergie) qui relève le coût moyen de la construction, tendent à faire stagner la superficie moyenne des logements, sauf pour la maison individuelle qui parvient à tirer son épingle du jeu\* ;

- Pour que la surface des maisons puisse continuer à augmenter, elles vont alors être « dépouillées » des éléments de décor qui constituaient la maison néo-bretonne : corniches, linteaux et tableaux de baies, cheminées, tous ces éléments en granit seront supprimés.

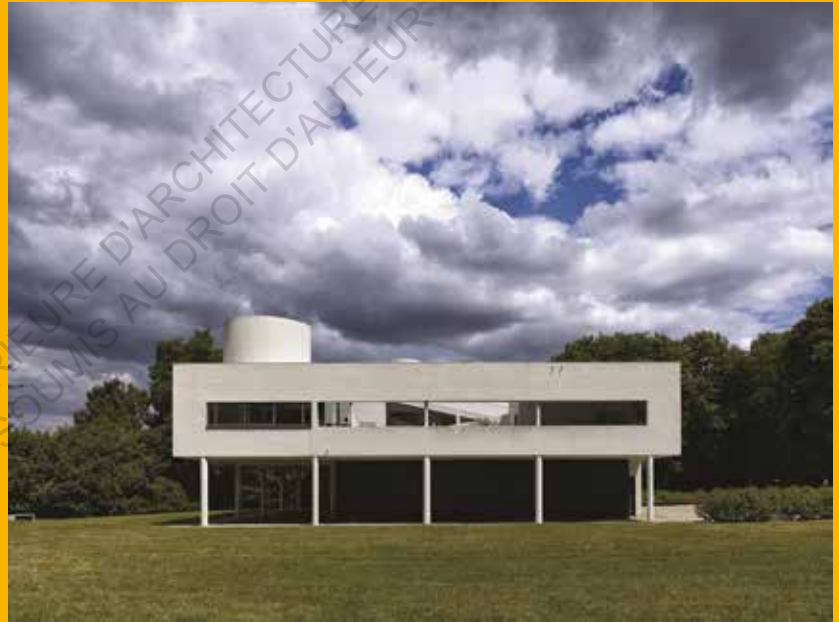
Mais ces deux facteurs présentent également le risque de menacer le sentiment de désir vis-à-vis de la maison individuelle. Le message passé dans les publicités fut donc celui d'un brevet d'éco-citoyenneté délivré à quiconque construirait ce type de maison. Maison qui n'était plus qu'un assemblage de cubes, la toiture à deux pentes fut troquée contre la toiture terrasse vendue comme moins chère à réaliser, optimisant le volume chauffé et la surface déperditive de la maison (l'entreprise Trecobat en fait d'ailleurs toujours la promotion).

\* Ministère de la transition écologique & CGEDD, « Les ménages et leurs logements depuis 1970 », mai 2018, graphique 70 page 38, [http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/menage-logement-friggitt\\_cle03e36d.pdf](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/menage-logement-friggitt_cle03e36d.pdf), consulté le 23/12/2020

### Le retour en grâce du mouvement moderne

Il est possible d'analyser rétrospectivement l'apparition et le développement de ce modèle comme nous l'avons fait avec celui du modèle néo-régional et les trois moments des prototypes, des petite et grande séries.

L'ère des prototypes est celle de la période héroïque du mouvement moderne, menée par Le Corbusier, le Bauhaus ou encore le mouvement De Stijl.



**020** Le Corbusier - Villa Savoye, Poissy (Yvelines), 1928 ©Cemal Emden, Fondation Le Corbusier 2015



**021** Walter Gropius - Maison personnelle de l'architecte, Lincoln (Massachusetts, USA), 1938 - source non communiquée



**022** Gerrit Rietveld - Maison Schroder, Utrecht (Pays Bas), 1924 - source non communiquée

Pour cause de Seconde Guerre Mondiale, ces prototypes n'auront pas directement engendré de petite série, où alors à de rares exemplaires. La session de rattrapage aura alors lieu à partir des années 1980 avec des architectes comme Jean Guervilly (Saint Briec), Michel Velly (Saint Briec), Thierry et Julien Mostini (Morlaix) ou David Cras (Rennes) qui développeront une architecture qualifiée de néo-moderne. Pour eux, le mouvement du néo-régionalisme était un piège. Tous ces architectes ont commencé par réaliser des maisons individuelles (qui n'ont pas ou peu été publiées), mais ils se sont assez vite dirigés vers des commandes de plus grande ampleur et plus rémunératrices, les photographies ci-après en sont l'illustration.



**023** David Cras - Trois logements rue de la Parcheminerie à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1992 - Source non communiquée



**024** Thierry Mostini - Maison à Carantec (Finistère), 1994 ©Mostini



**025** Michel Velly & Erwan Tymen (Paysagiste) - Mairie à Le Feoil (Côtes d'Armor), 1995 ©Michel Denancé



**026** Jean Guervilly - Extension du Centre de rééducation fonctionnelle de Bodiffé à Plémet par Paul Tournon en 1932 (Côtes d'Armor), 1998 ©Daniel Le Couédic

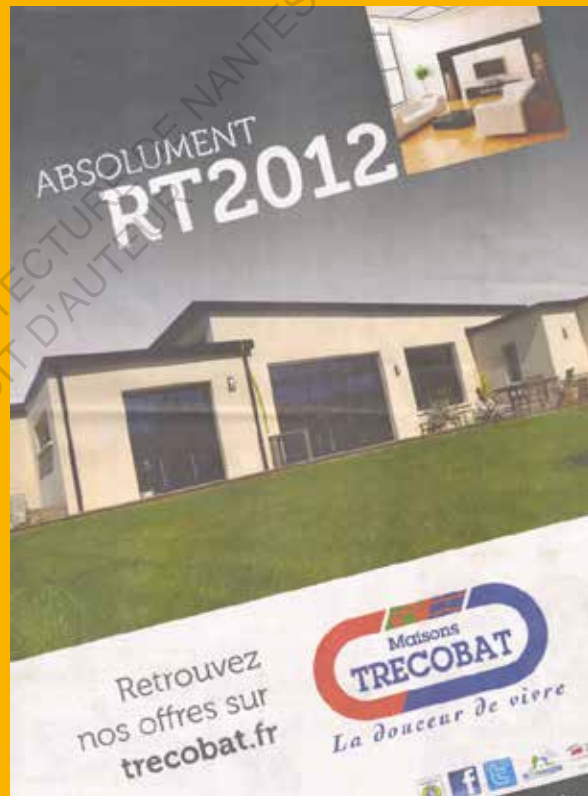
Ces maisons apparaissent désormais comme désirables, la population ne leur associe plus l'image des grands ensembles tant décriés. A l'approche des années 2000, les constructeurs de maisons individuelles s'en aperçoivent et certains effectuent même des revirements très rapides, pourtant habitués à une production néo-bretonne, ils proposeront ces nouveaux modèles, plus simples constructivement et meilleur marché. En 2009, le label BBC (pour Bâtiment Basse Consommation) fait son apparition et est immédiatement mis en avant par les constructeurs, comme Trecobat ici, puis en 2012, c'est avec la RT2012 qu'il faudra composer.

Après celle des années 1970, nous avons donc à faire à une deuxième alliance objective entre l'État et ces constructeurs, entre une incitation à plus de vertu énergétique et environnementale et l'impératif d'un modèle économique viable.





027 Publicité «Absolument BBC», 2009 ©Trecobat



028 Publicité «Absolument RT2012», 2012 ©Trecobat

## Un premier bilan

Entre le début et la fin de ce XXe siècle, le contraste en termes d'architecture est saisissant, mais le propriétaire de la maison qu'il a choisi de faire construire aspire probablement aux mêmes idéaux : avoir une maison à son image, qui convienne à l'usage qu'il projette d'en faire. Simplement, la population paysanne de 1900 disposait de références architecturales et de moyens financiers plus limités pour édifier sa future demeure, elle faisait appel au « maître maçon » et au charpentier de sa commune tel que le décrit Pierre-Jakez Hélias dans « Le cheval d'orgueil »\* ou plus précisément dans « Les autres et les miens »\*\* (le chapitre « La maison de Noun » y décrit l'habitat bigouden, du choix de l'implantation de la maison, de son usage, de son mobilier intérieur et de la vie qui s'y déroule). Les ornements se limitaient souvent aux encadrements de baies en pierres de taille et à quelques éléments de décoration intérieure comme le manteau de cheminée et les façades de lit-clos ou d'armoires en bois richement sculpté.

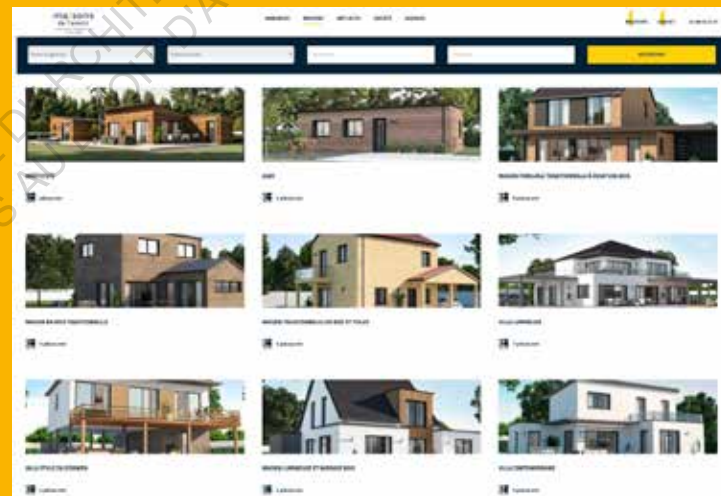
\* Hélias Pierre-Jakez, *Le cheval d'orgueil*, Paris, Plon, 1975, 570 pages

\*\* Hélias Pierre-Jakez, *Les autres et les miens*, Paris, Plon, 1977, 510 pages

Aujourd'hui le futur propriétaire d'une maison individuelle a la quasi-intégralité de la production mondiale à la portée de main du fait du développement des moyens de communications. Que ce soit sur internet par le biais de réseaux sociaux comme Pinterest ou YouTube ainsi que les sites des constructeurs de maisons individuelles, les multiples émissions sur une chaîne télévisée comme M6 ou La Maison France5 sur la chaîne éponyme - cette dernière étant peut-être la seule à mettre en avant la profession d'architecte, mais bien souvent à travers des réalisations ostentatoires, hors de portée de la plupart des ménages - les magazines papier spécialisés et enfin les publicités dans les journaux quotidiens ou dans l'espace public : cette manne d'informations peut être difficile à analyser et comprendre. L'omniprésence de la publicité ayant un tel impact, une telle force de persuasion, qu'il est difficile de s'écarter du chemin tout tracé qu'elle dresse devant nous. C'est ce que reflètent les sites internet de constructeurs et maîtres d'œuvre bretons ci-dessous où les influences de styles sont multiples et pas uniquement d'un style régional ou néo-régional.



029 Habitat Concept (Finistère) - 30/12/2020 ©Habitat Concept




030 Maisons de l'avenir (Bretagne et Loire Atlantique) - 30/12/2020 ©Maisons de l'avenir

Maisons - Offres - Village Expo 20 000 à 0% - Garanties - RT2012 - Contact - Plan de la maison

AGENCES | Invest | Lesnevén / Ploudunerie | Goumpier | Concarnau | Meillac | Pent'habé | Lanivet

ROUENNE - 09 12 34 56 78 - 09 12 34 56 78 - 09 12 34 56 78


### ARCHITECTURE de votre future maison



**Architecture Maisons Contemporaines**

Les maisons contemporaines se distinguent par leurs lignes épurées et leurs matériaux innovants. Elles offrent une grande liberté architecturale pour la construction de votre maison.


[Découvrir](#)



**Architecture Maisons Traditionnelles**

Profitez de votre savoir-faire pour imaginer votre future construction de maison traditionnelle sur mesure.

[Découvrir](#)



**Architecture Maisons Plain-pied**

La maison en pied de plain-pied offre un maximum de confort. Elle bénéficie des avantages de l'absence de sous-sol, ce qui permet de réaliser une maison plus économe et plus agréable pour les habitants.


[Découvrir](#)



**Maison positive**

Avec son isolation renforcée et ses systèmes d'énergie, votre maison positive est bien plus économe que les autres. Elle permet de réaliser une maison plus économe et plus agréable pour les habitants.


[Découvrir](#)



**Maison traditionnelle BSCIm2012**

De facture épurée et élégante, elle est dotée d'une isolation renforcée, d'un espace de vie ouvert et d'une stabilité à long terme.


[Découvrir](#)



**Maison plain-pied BSCIm2012**

La BSCIm2012 est une maison traditionnelle dotée d'une isolation renforcée et d'une stabilité à long terme.

[Découvrir](#)



**Maison contemporaine tournée BSCIm2012**

Cette maison est tournée vers l'extérieur et bénéficie d'une stabilité à long terme.

[Découvrir](#)

031 Maisons Léon (Finistère et Morbihan) - 30/12/2020 ©Maisons Léon

**Trecobat**

AGENCES | Invest | Lesnevén / Ploudunerie | Goumpier | Concarnau | Meillac | Pent'habé | Lanivet

ROUENNE - 09 12 34 56 78 - 09 12 34 56 78 - 09 12 34 56 78

### Styles de maison

Vous êtes à la recherche d'une maison moderne et confortable ? Découvrez nos styles de maison modernes et confortables. Elles offrent une grande liberté architecturale et une grande stabilité à long terme.

**Les maisons Trecobat : des possibilités infinies de construction**

Vous souhaitez construire une maison moderne et confortable ? Découvrez nos styles de maison modernes et confortables. Elles offrent une grande liberté architecturale et une grande stabilité à long terme.

[Découvrir](#)



**Des styles de maison modernes et confortables**

Vous souhaitez construire une maison moderne et confortable ? Découvrez nos styles de maison modernes et confortables. Elles offrent une grande liberté architecturale et une grande stabilité à long terme.

[Découvrir](#)



**Cet esprit confort des maisons Trecobat**

Vous souhaitez construire une maison moderne et confortable ? Découvrez nos styles de maison modernes et confortables. Elles offrent une grande liberté architecturale et une grande stabilité à long terme.

[Découvrir](#)



**Découvrez les styles de maison Trecobat**

Vous souhaitez construire une maison moderne et confortable ? Découvrez nos styles de maison modernes et confortables. Elles offrent une grande liberté architecturale et une grande stabilité à long terme.

[Découvrir](#)

032 Trecobat (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Île de France) - 30/12/2020 ©Trecobat

## 2 UNE TROMÉNIE\* ARCHITECTURALE

Je vous propose ici un parcours dans quelques communes du Finistère Sud qui me sont familières. J'ai découvert ces différents lieux sur une période allant de 2005 à 2010 lorsque j'ai exercé le métier de géomètre-topographe à Quimper, m'occupant principalement de bornage et délimitation foncière, des travaux qui constituent l'essence même de cette profession. Ceci m'a donc amené à parcourir les différentes communes environnantes jusqu'à leurs confins, entre ville et campagne, rues et champs, à enjamber murs et talus à la recherche de limites invisibles. Je tenterai de dresser un panorama le plus large possible à travers la présentation des six communes qui sont étudiées ici\*.

### Étude comparative

Afin de permettre au lecteur de mieux comprendre dans quel environnement nous allons évoluer par la suite, je propose de commencer par l'analyse de données démographiques présentées dans le tableau suivant. Ces données seront un début de réponse aux paysages que l'on rencontre aujourd'hui dans ces communes\*\*.

\* Troménie : longue procession giratoire à caractère sacré sur un territoire donné. Littéralement du breton *tro* : tour, mouvement, circuit et *minihi* : espace monastique du haut Moyen Âge. Ce ne sont pas des pierres sacrées dont nous allons parler ici, calvaires et autres chapelles, mais des bâtiments dont la construction nous est plus contemporaine.

\* Pour que le lecteur puisse y accéder facilement, ces communes sont localisées sur la carte en troisième de couverture.

\*\* Toutes les données ou mentions particulières présentées dans cette section sont issues des bases de données INSEE.

	Pouldreuzic	Penmarc'h	Ile-Tudy	Fouesnant	Pluguffan	Ploemein	Bretagne	France
Superficie (km2)	16,8	16,4	1,3	32,8	32,1	26,1	27207,9	632733,9
1901	2291	5068	1240	3241	1922	2008	25569398	40710000
1968	2232	7320	634	3962	1639	1321	2468227	50798112
1999	1814	6889	611	8076	3155	3938	2906197	60149901
2007	1820	6662	692	9793	3345	4068	3120288	63600690
2017	2156	5247	741	9458	4109	4171	3318904	68524339
Variation 1901-2017	-3,9%	3,5%	-40,2%	191,8%	113,6%	107,7%	29,7%	63,4%
1901-1968	-2,6%	44,4%	-48,9%	22,2%	-14,7%	-34,2%	-3,6%	24,8%
1968-2017	-3,4%	-28,3%	16,9%	138,7%	150,5%	215,7%	34,5%	31,0%
Densité de population (hab/km2)	133,3	446,6	503,2	120,9	51,1	50,7	90,7	80,3
2017	128,7	320,1	588,1	288,7	128,0	159,9	122,0	105,1
Variation	-3,5%	-28,3%	16,9%	138,6%	150,5%	215,4%	34,3%	30,9%
Nombre de logements	742	2208	561	2089	498	416	880898	18524980
2017	1320	4929	1414	7705	1878	2016	1919986	36979715
Variation	77,9%	75,5%	152,0%	288,8%	277,1%	384,6%	118,0%	93,7%
Résidences principales (%)	89,5	86,3	43,0	58,1	94,0	92,3	85,6	86,7
2017	73,6	54,6	29,1	60,7	92,2	88,3	79,1	82,2
Variation	-17,8%	-36,7%	-32,3%	4,5%	-1,9%	-4,3%	-7,6%	-5,2%
Résidences secondaires (%)	9,2	9,3	46,5	39,8	3,2	5,0	9,2	6,7
2017	15,6	38,5	70,9	33,7	0,7	4,3	13,3	9,7
Variation	69,1%	314,0%	52,5%	-15,3%	-78,1%	-14,0%	44,8%	44,8%
Logements vacants (%)	4,3	4,4	9,2	2,1	2,8	2,6	5,3	6,6
2017	10,8	7,0	0,1	5,6	7,1	7,4	7,7	8,2
Variation	151,2%	59,1%	-98,9%	166,7%	153,6%	184,6%	45,3%	24,2%

Signaler ici encore la singularité de la Bretagne me paraît important. La Bretagne est une région plus densément peuplée en moyenne que les autres régions françaises et dispose de communes plus étendues en superficie, et donc plus peuplées, notamment grâce à l'attrait du littoral comme le pourcentage de l'évolution de la densité de population le montre sur la seconde moitié du XXe siècle. La progression du nombre de logements y est également plus forte que dans le reste de la France (le parc immobilier a largement plus que doublé alors que c'est à peine le cas dans le reste de la France), avec en contrepartie une augmentation plus sensible du nombre de logements vacants (principalement en centre Bretagne, sujette à une baisse démographique plus importante\*). Dans cette région du Finistère Sud, Quimper est la « grande ville » avec ses 63 000 habitants et les communes étudiées ici sont sous sa sphère d'influence.

Page ci-contre

**001** Données statistiques de six communes du Finistère, de 1901 à 2017. Source : INSEE, <https://statistiques-locales.insee.fr>, consulté le 01/01/2021

\* Données Région Bretagne en 2018, [http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/reperes\\_statistiques\\_2018.pdf](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/reperes_statistiques_2018.pdf), consulté le 20/12/2020

Possédant quelques kilomètres de littoral, Pouldreuzic est surtout une commune rurale qui a réussi à maintenir sa population pendant la première moitié du XXe siècle grâce à la société de conserverie Jean Hénaff très demandeuse en main d'œuvre. La société suivant ensuite un processus d'industrialisation, la population locale qui y était très fortement employée diminua, pour cependant retrouver son niveau aujourd'hui. L'habitat est regroupé autour du bourg, du hameau de Lababan et de celui de Penhors, son port.

Penmarc'h est une commune presque toute entière dévolue à la pêche autour de ses trois ports que sont Kérity, Saint-Pierre et Saint-Guérolé, le plus important. Au milieu du XXe, le secteur de la pêche était au mieux de sa forme et depuis la population ne cesse de décroître pour atteindre celui du début du siècle, chiffre en corrélation avec celui de la baisse des résidences principales. En revanche, la population originaire de la commune y a conservé ses attaches comme le montre l'explosion du nombre de résidences secondaires, chiffre que l'on observe dans des proportions bien plus ténues ailleurs. L'habitat se retrouve autour des trois ports mentionnés, du bourg au centre de la commune, mais est aussi très également distribué sur tout son territoire, comme le confirme sa densité de population.

L'Ile-Tudy est le second port de cette étude, en revanche la situation y est bien différente. La perte de vitesse du secteur de la pêche s'y est bien entendu fait sentir, mais la

géomorphologie de la commune a joué en sa faveur. Située sur une presqu'île plus abritée que Penmarc'h, entre l'océan et la ria de la rivière de Pont-L'Abbé, ce caractère pittoresque a des airs de carte postale. Résultat : une baisse sensible des résidences principales, une forte hausse des résidences secondaires, un parc immobilier qui a presque triplé et qui est à la recherche du moindre mètre carré constructible (la vacance immobilière y est presque nulle, tout est exploité jusqu'à la moindre petite maison).

Fouesnant fait partie des trois communes à s'être le plus développée avec Plomelin et Pluguffan. A la différence notable que Fouesnant représente un centre économique de second rang après Quimper, comme l'est Pont-L'Abbé pour les trois communes précédentes par exemple. Elle s'est développée comme cité balnéaire (Mousterlin, Beg Meil et Cap Coz) bénéficiant d'un microclimat propice (ce secteur était très réputé autrefois pour sa production fruitière), mais est aujourd'hui surtout très recherchée par les retraités (cette catégorie socioprofessionnelle représente 44,7% de la population en 2017). L'habitat est regroupé autour du bourg et des trois hameaux cités ci-avant et dispersé en campagne. A l'inverse de Penmarc'h où la terre ne s'élève pas très haut, Fouesnant est plus vallonnée, les champs sont entourés de hauts talus densément boisés au travers desquels il est plus difficile de percevoir les constructions.

Enfin, Pluguffan et Plomelin représentent deux des « dortoirs » de Quimper (sans vouloir donner une connotation trop péjorative à ce terme), mais elles sont bien différentes l'une de l'autre. Pluguffan s'est étoffée au fil des années quasi-exclusivement autour de son bourg et a perdu presque toutes ses résidences secondaires, contrepartie de la présence sur son territoire de l'aéroport desservant Quimper. Le bourg de Plomelin est lui beaucoup plus « lâche », se déployant entre les voies reliant Quimper à Pont-L'Abbé : l'ancienne « route des châteaux » le long de laquelle on retrouve les nombreux manoirs qui bordent l'Odet et en font le charme, et une voie express plus récente (1990). Sur ces deux communes qui sont les plus étendues en superficie avec Fouesnant, on constate que la pression foncière y est différente avec cette dernière. Le foncier agricole (en dehors de la périphérie du bourg) y a conservé son importance sans être trop phagocyté par l'étalement urbain et elles ont pu tirer leur épingle du jeu en développant des zones artisanales attirantes très proche de Quimper et de tout le Pays Bigouden qui se situe à l'ouest.

Ce bref état des lieux réalisés, nous allons voir commune par commune la transcription impliquée dans le paysage par l'histoire longue présentée dans la première partie de ce mémoire et l'histoire propre à chacune de ces communes.

Je me suis rendu dans les mairies de Pouldreuzic, Penmarc'h et Pluguffan où j'ai pu y rencontrer les personnes responsables des services d'urbanisme (élus ou employés

communaux) qui ont pu m'indiquer le développement récent de leur commune respective dans le but d'établir cet état des lieux factuel.

Je pourrai utiliser alternativement et de manière générique les termes « toitures terrasses » ou « toits plats » (et plus rarement toitures cintrées) dans le but de faire référence à ces constructions qui peuvent paraître sorties de tout contexte. En revanche, lorsqu'il sera question de voir l'utilisation qui est faite de ces toitures, le terme de « toitures terrasses » sera bien sûr utilisé spécifiquement à ce propos.

En route donc pour notre troménié

notre safari architectural

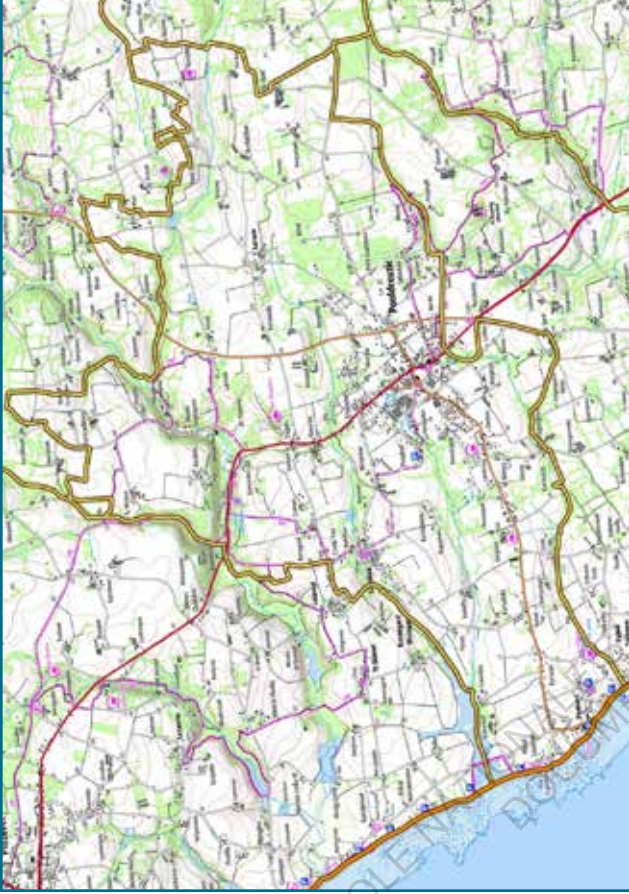
à la recherche de la toiture perdue



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

78  
UNE  
TROMÈNE

ARCHITEC  
TURALE  
79



**002** Pouldreuzic, carte ©IGN / Géoportail

**003** Pouldreuzic, photo aérienne ©IGN / Géoportail





82  
UNE  
TROMÉNIE

**004** Pouldreuzic, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture — Légende :  
Monument inscrit ou classé — Site inscrit ou classé — Site patrimonial remarquable

ARCHITECTURE  
TURALE  
83

**005** Pouldreuzic, le bourg ©Google





**84**  
UNE  
TROMÈNE

**006** Pouldreuzic, Rue de la mer : Lotissement communal en plein bourg, années 2000 ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
**85**

**007** Pouldreuzic, Route de Larcou : Maison individuelle, années 1980 ©HC





**86**  
UNE  
TROMÈNE

**008** Pouldreuzic, Tregonier ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
**87**

**009** Pouldreuzic, lababan ©HC





88  
UNE  
TROMÈNIE

010 Pouldreuzic, Keruguel ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
89

011 Pouldreuzic, Saint Demet, panoramique nord vers Plözével ©HC





90  
UNE  
TROMÈNIE

012 Pouldreuzic, Saint Dernet ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
91

013 Pouldreuzic, Pblud Keristenvet ©HC





92  
UNE  
TROMÉNIE

014 Pouldreuzic, Rue du Port ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
93

015 Pouldreuzic, Penhors : Le poste de secours, «Ti Plad» & la chapelle de Penhors ©HC





La commune de Pouldreuzic n'a pas particulièrement contraint la construction de maisons à toiture terrasse, les plus anciennes que j'ai pu trouver (antérieures aux années 2000) sont celle de Taraon, de la rue du Port (une résidence secondaire que je daterais très approximativement des années 1970), « Ti Plad », un bar qui date des années 1950 et dont l'appellation bretonne fait tout simplement référence à sa forme : la maison à toit plat (extrêmement rare à cette époque, et d'autant plus avec la visibilité immédiate de la chapelle). Les POS de 1982 et 1988, ainsi que le PLU de 2006 ne font pas de mention explicite aux toitures terrasses, ils comportent simplement les termes

suivants à l'article 11 relatif à l'aspect extérieur : « Les constructions d'expression contemporaine devront répondre à un souci de simplicité et de clarté de l'architecture. » La hauteur de faîtiage maximum autorisée est passée de 11 m à 9 m par rapport au terrain naturel lors de l'adoption du PLU, ce qui ne limite pas vraiment ce genre de constructions.

J'ai pu cependant observer des concentrations de maisons à toitures terrasses assez localisées. Il faut noter tout d'abord que la commune ne comporte que deux édifices inscrits au Monuments historiques\* : l'église située dans le bourg et la chapelle de Penhors en bord de mer. Sur la carte en début

de section, un second cercle est présent à la sortie sud du bourg, il s'agit d'un calvaire situé sur la commune voisine de Plovan mais qui impacte également le bourg de Pouldreuzic. Dans les aires de protection de ces monuments, on ne trouve pas de toits terrasses (aucun lotissement n'y a été réalisé non plus depuis vingt ans). En revanche, la chapelle de Lababan (un hameau au nord-est du bourg) n'est ni classée ni inscrite à l'inventaire des Monuments historiques\*, c'est à cet endroit, ainsi que le long des deux routes menant au littoral que l'on trouve des maisons à toits plats, dont certaines très curieuses. L'utilisation des toitures à usage de terrasses presque inexistantes (sauf la maison de Keristenvet

par exemple), si une vue mer existe, elle est le plus souvent rendue possible par l'ajout de balcons. Ces axes routiers sont très fréquentés, ce qui rend ces maisons à toits plats d'autant plus visibles.

\* Édifices qui sont répertoriés pour la France entière sur un site internet libre d'accès : <http://atlas.patrimoines.culture.fr>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



016 Penmarc'h, carte ©IGN/Géoportail

017 Penmarc'h, photo aérienne e ©IGN/Géoportail





100  
UNE  
TROMÉNIE

**018** Penmarc'h, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture — légende :  
Monument inscrit ou classé — Site inscrit ou classé — Site patrimonial remarquable

ARCHITEC  
TURALE  
101

**019** Penmarc'h, le bourg ©Google





**102**  
UNE  
TROMÈNIE

**020** Penmarc'h, Route de Kergarnec ©HC



ARCHITECTURE  
TURALE  
**103**

**021** Penmarc'h, Route de Kergarnec, extension d'une maison individuelle ©HC





**104**  
UNE  
TROMÈNE

**022** Penmarc'h, Route de Kergamtec ©HC



ARCHITECTURE  
TURALE  
**105**

**023** Penmarc'h, Route de Kergamtec ©HC





106  
UNE  
TROMÈNIE

024 Penmarc'h, Rue traverse ©HC

OPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
ENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ARCHITEC  
TURALE  
107

025 Penmarc'h, le port de Saint Guénolé ©HC





**108**  
UNE  
TROMÈNIE

**026** Penmarc'h, Saint Guénolé ©HC



ARCHITECTURE  
TURALE  
**109**

**027** Penmarc'h, Pots Carn ©HC







110  
UNE  
TROMÈNIE

028 Penmarc'h, Pots Carn ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
111

029 Penmarc'h, Pots Carn ©HC





**112**  
UNE  
TROMÈNIE

**030** Penmarc'h, Kerity ©HC

ARCHITECTE  
TURALE  
**113**

**031** Penmarc'h, Kerity ©HC





114  
UNE  
TROMÉNIE

032 Penmarc'h, Route de Kergaouen ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
115

033 Penmarc'h, Route du Guilvinec ©HC



La commune de Penmarc'h est bien différente, beaucoup plus peuplée, mais dotée de la même superficie que Pouldreuzic, le nombre d'habitations est plus important et, de fait, sa densité aussi. Églises, chapelles, tours, phares et autres sites patrimoniaux quadrillent la carte communale laissant a priori peu de place à une grande diversité formelle architecturale. Le PLU contenant à ce titre la mention suivante : « Les constructions couvertes d'un toit plat ou à très faible pente devront s'inscrire à l'intérieur d'un gabarit formé par un plan vertical de 3,00 mètres prolongé par un plan à 45° et limité à une hauteur de 8 mètres. » Ce gabarit correspondant peu ou prou à celui d'une maison avec une toiture à

deux pentes, il en résulte une volumétrie composée de cubes superposés et évite les façades trop hautes.

Par rapport à Pouldreuzic, on pourrait donc les penser absentes de ce paysage très contraint réglementairement, il faut en effet sillonner les petites voies et chemins pour trouver des maisons à toits terrasses. Nous sommes dans le sud du Pays Bigouden (eh oui !), avec une pression immobilière plus importante, le coût du foncier y est déjà un peu plus élevé. Ainsi ces maisons semblent également bénéficières de budgets un peu plus confortables qu'à Pouldreuzic. Le recours à l'utilisation du toit à vocation de terrasse pour une vue mer y est

également un plus importante, mais pas du tout systématique.

Enfin, il est intéressant d'observer qu'une sorte de solution de repli ait été trouvée sur la commune voisine du Guilvinec (à l'est de Penmarc'h) où des maisons individuelles se sont affichées beaucoup plus ostensiblement. De prime abord, on peut penser que Penmarc'h et Le Guilvinec offrent des conditions géographiques tout-à-fait semblables, bénéficiant de très généreuses portions de littoral le long de leurs limites, ce qui est le cas. Mais Le Guilvinec, de par sa position en retrait des vents d'ouest dominants, offre un paysage un peu plus abrité. Il est en effet difficile d'imaginer à Saint Guénolé et à

Poris-Carn des habitations très ouvertes et pourvues de larges terrasses plein ouest, car le vent souffle, souvent, et plutôt fortement, ce dont se réjouissent les surfeurs, windsurfeurs et kitesurfeurs sur le spot mondialement connu de La Torche à peine deux kilomètres au nord sur la commune de Plomeur. Au Guilvinec donc, la plage du Steir offre cette position plus abritée et orientée plein sud. La première maison a été construite au tout début des années 2000, les autres ayant suivies comme une traînée de poudre. Cette première maison a cependant fait l'objet d'une insertion discrète dans le paysage, se développant entre dunes et hautes herbes de cyprès, alors que les constructions qui suivirent sont beaucoup

plus ostentatoires, sans pour autant apparaître nécessairement comme plus intéressantes architecturalement.

**118**  
UNE  
TROMÉNIE

ARCHITECTURE  
TURALE  
**119**

**034** Le Guilvinec, Plage du Steir ©HC



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

120  
UNE  
TROMÈNE



035 Le Guilvinec, Plage du Steir ©HHC

ARCHITECTURE  
TURALE  
121



036 Le Guilvinec, Plage du Steir ©HHC

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

**122**  
UNE  
TROMÈNE

ARCHITECTURE  
TURALE  
**123**



124  
UNE  
TROMÈNIE

037 Île-Tudy, carte ©IGN/ Géoportail

ARCHITEC  
TURALE  
125

038 Île-Tudy, photo aérienne e ©IGN/ Géoportail







126  
UNE  
TROMÉNIE

**039** Île-Tudy, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture  
Légende : Monument inscrit ou classé — Site inscrit ou classé — Site patrimonial remarquable

ARCHITEC  
TURALE  
127

**040** Île-Tudy, P.U, règlement graphique ©HC

Légende : Zones à un risque de submersion marine





**128**  
UNE  
TROMÈNE

**041** Île-Tudy, le bourg ©HC

ARCHITECTURE  
URBAINE  
**129**

**042** Île-Tudy, Avenue des sports ©HC





130  
UNE  
TROMÈNIE

043 Île-Tudy, Avenue des sports ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
131

044 Île-Tudy, Avenue des sports ©HC





132  
UNE  
TROMÈNE

045 Île-Tudy, Avenue des sports ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
133

046 Île-Tudy, Rue des cyprès ©HC





134  
UNE  
TROMÈNIE

047 Île-Tudy, Rue des cyprès ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
135

048 Île-Tudy, Rue des cyprès, Avenue de la plage ©HC





**136**  
UNE  
TROMÉNIE

**049** Île-Tudy, Avenue des sports ©HC



ARCHITEC  
TURALE  
**137**

**050** Île-Tudy, Rue des écoles ©HC  
**051** Île-Tudy, Rue principale vue depuis l'estran ©HC





**138**  
UNE  
TROMÈNE

**052** Île-Tudy, Rue principale ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
**139**

**053** Île-Tudy, Boulevard de l'océan ©HC



Troisième commune de cette étude, l'ÎleTudy est de très loin la plus petite, un mouchoir de poche de 1,3 km<sup>2</sup> que l'océan et la rivière de Pont-l'Abbé ceinturent totalement. Caractéristique d'autant plus importante qu'une large partie de la commune est située sous le niveau de la mer (cf. le graphique du règlement extrait du PLU de la commune en début de section).

Historiquement, la commune s'est développée à partir de son bourg et de son port situés à l'extrême sud de la pointe, c'est donc logiquement cette partie de la commune qui est la plus protégée par son PLU (la commune ne comportant aucun monument classé qui

aurait pu régir cette fonction), chaque rue est spécifiquement détaillée par un chapitre qui lui est dévolu précisant la nature des travaux qui y sont possibles, mais la chose est claire : toiture à deux pentes et préservation des gabarits existants (les surélévations sont très limitées), ce que l'on voit aisément dans les dernières photos ci-avant.

Les différentes formes architecturales ne pourront donc se développer qu'au nord du bourg et les vingt dernières années auront vu la prolifération quasi frénétique des maisons à toitures terrasses. On l'a vu dans l'étude des données statistiques, l'ÎleTudy ne possède plus de logement vacant, c'est une commune très prisée

touristiquement et la pénurie de terrains rend la démolition de bâti ancien très fréquent lors de la vente de patrimoine afin de permettre l'édification d'une maison au goût de son nouveau propriétaire.

Ainsi lorsque l'on parcourt la voie principale qui mène à l'extrémité de la pointe, les cubes blancs ou bardés de bois se succèdent les uns après les autres et le toit terrasse retrouve (enfin ?) la fonction qui le définit : la vue sur mer est systématiquement Iraqquée, et cela jusqu'au moindre degré dès que la construction se situe en deuxième ou troisième rideau du front de mer.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

**142**  
UNE  
TROMÈNE

ARCHITECTURE  
TURALE  
**143**



054 Fousnant, carte ©IGN/Géoportail

055 Fousnant, photo aérienne ©IGN/Géoportail



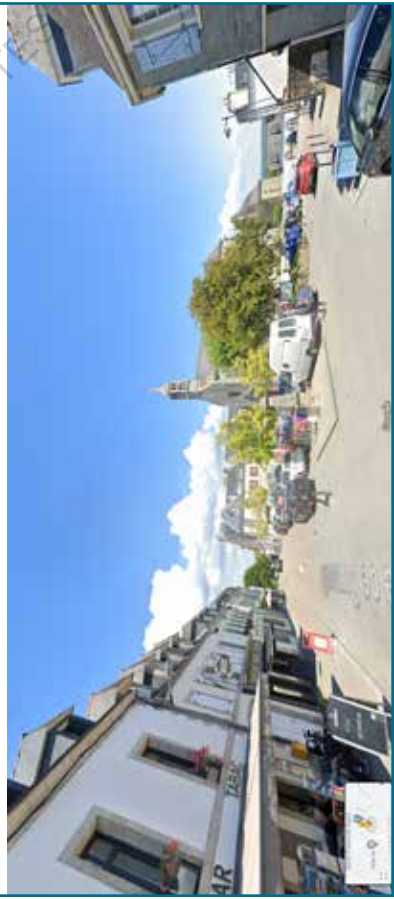
**146**  
UNE  
TROMÈNIE



**056** Fougères, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture — Légende : Monument inscrit ou classé — Site inscrit ou classé — Site patrimonial remarquable

ARCHITECTURE  
TURALE  
**147**

**057** Fougères, le bourg ©Google





**148**  
UNE  
TROMÈNE

**058** Fouesnant, Hent Lesvern ©Google

ARCHITECTURE  
TURALE  
**149**

**059** Fouesnant, Descente du Cpa ©Google



Fouesnant, quatrième commune égolementfortementmarquée par l'impact du littoral et l'attriance qu'il génère. Comme expliquée précédemment, cette commune a su tirer parti de ses atouts pour se développer et comme L'île-Tudy, elle est aujourd'hui extrêmement prisée. Je n'avais pas prévu de l'inclure à cette étude, mais il m'est apparu nécessaire de le faire, pensant a priori y trouver matière à illustrer ce mémoire. L'île-Tudy elle non plus ne faisait pas partie initialement de mon cadre d'étude, mais il s'est révélé très utile de la parcourir comme l'ont montré les pages précédentes.

Ici, topographie et paysage sont à nouveau différents par rapport aux

précédentes communes, Fouesnant est bien plus étendue et bien plus peuplée et plus aisée (composée d'une grande partie de retraités venus s'y installer), il ne faisait aucun doute pour moi que je verrai poindre à chaque coin de rue maisons blanches à toitures terrasses. Il n'en fut rien, ou presque.

J'avais oublié que les rues et routes sont bordées de haies et de talus denses, hauts et arborés cachant les champs qui se trouvent derrière. Lorsque les maisons sont facilement visibles, ce sont des longères ou des constructions néobrettonnes antérieures à l'an 2000. Le parfait exemple des voies que vous pouvez y emprunter est Hent Lesvern,

c'est une petite route qui serpente à travers la campagne jusqu'au bord de mer vers Beg Meil.

Après avoir sillonné la commune, je terminais donc ma virée fouesnantaise par visiter Cap-Coz et remonter vers le bourg par la rue de la Descente du Cap, quand ceci me sauta littéralement au visage.



**152**  
UNE  
TROMÈNIE

**060** Fousnant, Descente du Cpa ©Google

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ARCHITEC  
TURALE  
**153**

**061** Fousnant, Descente du Cpa ©HC



Ce lotissement fraîchement livré m'est apparu comme la parfaite transposition de maquettes de constructeurs idéalement arrangées sur le coteau d'une colline pour un impact visuel et commercial parfait. L'inégralité des maisons sont à toiture mono pente à très faible pente (le POS en vigueur y interdit les toitures terrasses), ou mono pente ceinturée d'un acrotère (une ruse pour contrecarrer la contrainte ci-dessus), seule une maison a une toiture à deux pentes, la dernière du lotissement, à son extrémité, invisible depuis la route.

Ces maisons adoptent toutes les mêmes codes : maçonnerie enduite d'un teint blanc lumineux, menuiseries aluminium

gris anthracite, quelques panneaux de bois pour agrémenter les façades ou un carport. La discussion avec l'un des propriétaires m'apprit qu'aucune contrainte architecturale ne fut imposée dans ce lotissement privé et que la réalisation de telles maisons était très courue dans toute la commune. Cet aménagement permet également à son propriétaire d'affirmer un certain rang social, celui d'avoir pu édifier sa demeure dans un endroit très recherché de la commune (et même des communes environnantes) à quelques centaines de mètres de la plage et des commodités du bourg.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

156  
UNE  
TROMÈNE

ARCHITECTURE  
TURALE  
157





158  
UNE  
TROMÈNIE

062 Pluguffan, carte ©IGN/ Géoportail

ARCHITEC  
TURALE  
159

063 Pluguffan, photo aérienne e ©IGN/ Géoportail





160  
UNE  
TROMÉNIE

**064** Pluguffan, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture — Légende :  
Monument inscrit ou classé — Site inscrit ou classé — Site patrimonial remarquable

ARCHITEC  
TURALE  
161

**065** Pluguffan, le bourg ©Google





**162**  
UNE  
TROMÈNE

**066** Pluguffan, Coarem Kreis ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
**163**

**067** Pluguffan, Rue Maurice Bon ©HC





164  
UNE  
TROMÈNIE

068 Pluguffan, Rue ar Stank ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
165

069 Pluguffan, Rue ar Stank ©HC





166  
UNE  
TROMÈNE

070 Pluguffan, Rue de la source ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
167

071 Pluguffan, Rue Jacques Brel ©HC





**168**  
UNE  
TROMÉNIE

**072** Pluguffan, Route de Quimper, entrée du bourg ©Google

ARCHITECTURE  
TURALE  
**169**

**073** Pluguffan, Allée Simone Signoret ©HC





**170**  
UNE  
TROMÈNIE

**074** Pluguffan, Rue ar Spank ©HC

ARCHITEC  
TURALE  
**171**

**075** Pluguffan, Kroaz Stang Wen ©HC



Pluguffan, commune limitrophe de Quimper, a vu sa population croître régulièrement et a accompagné cette transformation d'une façon différente de toutes celles étudiées ici. Le développement s'est effectué par tranches successives en périphérie du bourg (qui regroupe une part de la population que j'estime à hauteur de 80%), si bien que l'on entrevoit presque aujourd'hui une jonction s'opérer avec Quimper, où l'on passerait de l'une à l'autre dans un continuum bâti.

Ce n'est que lors des dix dernières années que l'on commence à voir apparaître de manière évidente les maisons à toiture terrasse. En effet, il y a eu ici une

volonté affirmée de ne pas accepter l'implantation de ce genre d'architecture entre 2000 et 2010 environ. Cela se traduit très bien visuellement, lorsque l'on quitte les rues principales et que l'on s'aventure dans les (labyrinthiques) lotissements de cette période, cela s'effectue dans une continuité visuelle avec les plus anciennes rues bordées de maisons à toiture à deux pentes.

Le changement s'opère ensuite de manière brutale. À partir de 2010 environ, la proportion de maisons à toiture terrasse atteint visuellement les 50%. Mais entre 2010 et 2015, les lotissements créés étaient encore en retrait des grands axes de circulation, l'impact

sur le paysage n'était pas aussi frappant qu'aujourd'hui où des terrains plus ingrats, car plus pentus, et à proximité immédiate de l'axe reliant directement le bourg de Pluguffan à Quimper sont aménagés. L'utilisation même des toitures est de ce fait très anecdotique, elles ne sont pas utilisées en tant que terrasses, car les terrains, bien que de superficie réduite, offrent la possibilité d'un jardin, et les vues sont inexistantes ou n'ont pas beaucoup plus d'intérêt que depuis (le désormais ancien) plancher des vaches.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

174  
UNE  
TROMÈNE

ARCHITEC  
TURALE  
175



176  
UNE  
TROMÈNIE

076 Plomelin, carte ©IGN/Géoportail

ARCHITEC  
TURALE  
177

077 Plomelin, photo aérienne e ©IGN/Géoportail





178  
UNE  
TROMÉNIE

**078** Plomelin, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture — Légende :  
Monument inscrit ou classé — Site inscrit ou classé — Site patrimonial remarquable

ARCHITEC  
TURALE  
179

**079** Plomelin, superposition de photos aériennes et du cadastre ©Géoportail





**180**  
UNE  
TROMÉNIE

**080** Plomelin, le boug ©Google

ARCHITEC  
TURALE  
**181**

**081** Plomelin, Kergwenn ©HC  
**082** Plomelin, Kergwenn ©HC





**182**  
UNE  
TROMÈNE

**083** Plomelin, Hent Tingoff ©HC

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ARCHITECTURE  
TURALE  
**183**

**084** Plomelin, Hent Tingoff ©HC



Plomelin a toujours été une commune qui m'a déconcertée. Comme expliqué précédemment, sa situation géographique y est pour beaucoup, on ne traverse le bourg uniquement si l'on a un besoin précis de s'y rendre, celui-ci étant à l'écart des grands axes routiers. Ensuite l'aménagement du bourg ne ressemble à aucun autre dans la région qui nous intéresse ici : voies séparées par un terre-plein planté, ronds-points à priorité à droite...

Une analyse du cadastre nous permet, me semble-t-il, de remonter facilement le cours de l'histoire récente. Le bourg historique est très réduit : quelques maisons autour de l'église, rien de

plus. En revanche, le tracé des voies apparaît comme beaucoup plus réfléchi que ne le serait un tracé vernaculaire et les opérations planifiées des différents lotissements, destinés à l'habitat ou à d'autres activités, ressort clairement. Ces opérations ont été rendues nécessaires par l'abrupte croissance de la population dans les années 1980, mais à ce moment-là les toitures terrasses n'étant pas un modèle promu à grande échelle, elles n'apparaissent pas dans le paysage. La commune étant rurale, il a visiblement été choisi de mettre en avant cet accent dans le développement du bourg qui est aujourd'hui très boisé. Cela est encore plus mis en exergue par la volonté de la municipalité de développer des éco-

quartiers. Il en existe deux, aux entrées de bourg est et ouest (photos ci-avant). Étonnamment, il semble que le terme « éco » ait été interprété comme économie de toiture, car elles sont réduites à leur plus simple expression : toiture terrasse ou mono pente à très faible pente. Ces deux lotissements restent cependant relativement discrets, car protégés par une végétalisation assez dense, les constructions de ce type restent également très discrètes sur la commune lorsqu'on la parcourt.

La commune projette la réalisation d'un troisième éco-quartier, celui de Saint Philibert\*, dont elle a confié la maîtrise d'œuvre à la SAFI (Société

d'Aménagement du Finistère, une société d'économie mixte) et avec la participation du CAUE29. Un concours d'idée a été lancé et parmi les vingt participants, on dénombre neuf projets couverts en totalité ou pour partie des toitures à très faible pente ou plate... mais plus qu'un seul dans le quintet de fête. La tendance basculerait-elle ?

\* <http://www.saintphilibert-plomelin.fr>,  
consulté le 05/01/2021



186  
UNE  
TROMÉNIE

085 Plomein, lauréats du concours pour l'éco-quartier Saint-Philibert, octobre 2016  
@Plomein SAFI CD29 CAUE29

1ER PRIX

LA MAISON METRES CUBES

ENO architectes



2ÈME PRIX

TY-PIE

Atelier RUBIN Associés



3ÈME PRIX

T'ARC HOAZH

MESSIRIDJ Nouail & BLABET Jean-Christophe



4ÈME PRIX

LE CLOS ARBORÉ

A. Joubert & J.F. Mabeec



MENTION SPÉCIALE DU JURY

MAISON PIERRE

Jean-Charles CASTRIC



ARCHITECTURE  
TURALE  
187

### 3 ARCHITECTES EN FINISTÈRE : UN PAYSAGE À PRÉSERVER ?

Après avoir découvert le travail de précédentes générations d'architectes grâce aux travaux de Daniel Le Couédic, j'ai voulu rencontrer ceux qui participent à l'évolution de notre paysage contemporain à travers une série d'entretiens. Ils ont tous été extrêmement enthousiastes à l'idée de débattre autour de la question de la maison à toit plat en Finistère et je les en remercie à nouveau : Fabien Sénéchal, Adjoint au Chef de service, Architecte des Bâtiments de France à Quimper ; Nicolas Duverger, architecte DPLG, directeur du CAUE 29 à Quimper ; Mathilde de Broc, architecte DE HMONP à Pont-L'Abbé ; Jean-Charles Castric, architecte DPLG à Quimper ; Guillaume Appriou, architecte DE HMONP à Plouguerneau ; M. Jean-Luc Héry, architecte DPLG à Brest.

Le protocole de ces entretiens fut le suivant : une présentation de leur formation, de leur agence ou de l'institution qu'ils représentent, leur point de vue sur l'émergence et le développement des maisons à toit plat ou toitures terrasses, l'utilisation ou non de cette forme architecturale dans leur travail quotidien et s'en suivait enfin une discussion plus libre et un regard prospectif.

Je vais résumer ces entretiens en les regroupant en des binômes qui font sens par rapport à leur regard, leur pratique et leur expérience respectives.



## Les architectes et leur rôle de conseil

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) ainsi que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement remplissent tous deux une part importante des services de conseil que les particuliers peuvent solliciter lors d'un projet de construction de maison individuelle. MM. Fabien Sénéchal et Nicolas Duverger m'ont ouvert les portes de leurs institutions respectives.

Voici quelques chiffres pour les présenter. Sur le territoire national, les UDAP traitent 400 000 dossiers par an (par un ratio très sommaire, on peut estimer leur nombre à 4 000 pour le Finistère), ce sont 20% des autorisations d'urbanisme, 6,6% d'entre elles reçoivent un avis défavorable et après concertation, seul 0,1% des projets sont refusés\*. Quant au CAUE29, il reçoit et conseille 500 particuliers par an depuis sa refondation en septembre 2013\*\*.

M. Sénéchal suggère un passage à la modernité manquée par la Bretagne, en faisant référence aux travaux de Prosper Mérimée (1803-1870) lors de l'inspection générale des Monuments historiques de la France à partir de 1834, où il fait état de la Bretagne comme d'un « pays arriéré, îlot de pauvreté et de misère ». Les maisons à toiture terrasse

seraient alors comme un moyen d'assumer cette modernité, tout en rejetant le modèle traditionnel (voire ancestral) des toitures à deux pentes.

Il pointe ensuite le problème des lotissements et la façon dont ils sont conçus en France depuis beaucoup plus de vingt ans. Il y voit tout d'abord la mainmise des constructeurs de maisons individuelles sur ce secteur, délaissé par les architectes nous l'avons vu. Une image de la maison moderne serait également véhiculée, la villa au milieu d'une nature sauvage. Combiné aux phénomènes de mode, cela tendrait à la réduction de ce modèle en un micro-système sur la parcelle d'un lotissement : en la rendant close et imperméable à la vue pour y créer un écrin avec pour contrepartie une tendance à augmenter les phénomènes d'associabilité. Il fait ici écho à des propos tenus par François Ascher\* lors d'une conférence à Brest qui évoquait les lotissements d'aujourd'hui comme générateurs des mêmes problèmes que les ZUP d'hier. Quelle capacité la ville a-t-elle ensuite à absorber ces soudaines mutations ? Les entrées de bourgs et villes sont profondément marquées par ces changements car on a construit sur des terrains jugés

\* François Ascher (1946-2009) est un urbaniste et sociologue français diplômé en sciences économiques, docteur en études urbaines et en sciences humaines. Spécialisé dans l'étude des phénomènes métropolitains et de la planification urbaine, il a notamment exploré les concepts de « métropole » et d'« hypermodernité ». [https://fr.wikipedia.org/wiki/François\\_Ascher](https://fr.wikipedia.org/wiki/François_Ascher), consulté le 06/01/2021

\* Données décembre 2017 de l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France.

\*\* Données fournies par M. Duverger le 16/10/2020

inaptes autrefois (voir les exemples de Pluguffan et L'Île-Tudy du chapitre précédent). Les décideurs publics portent, selon lui, une vraie responsabilité à ce niveau.

A ce titre, je poserai également la question du renouvellement de ces décideurs publics et prendrai pour exemple ma commune natale, Pouldreuzic. Ambroise Guellec\* y fut maire de 1979 à 2008, ce temps long a certainement permis la prise de décisions mûrement réfléchies pour le développement de la commune, ce qui en l'espace de douze déjà ne semble plus être trop le cas aujourd'hui. L'exemple illustrant cela est le déplacement, très controversé au sein des habitants, de l'école publique en plein centre-bourg (elle se trouvait initialement un peu à l'écart du centre-bourg et du restaurant scolaire, impliquant pour les enfants, il est vrai, plusieurs traversées de chaussées très fréquentées et mal signalées pour s'y rendre). Cela se fit au détriment de la suppression d'une aire de jeu de la taille d'un terrain de handball et de la drastique réduction en superficie d'un parking, qui recevait fort a priori les chapiteaux des fêtes communales. Cette pensée est sûrement biaisée par une nostalgie toute personnelle, mais elle témoigne aussi de la perte de confiance généralisée envers les élites, dont certaines s'enorgueillissent même de ne rester à poste que

\* Ambroise Guellec est un homme politique français, né le 26 mars 1941 à Peumerit (Finistère). Député du Finistère de 1988 à 1997, député européen de 2004 à 2009, il est secrétaire d'État à la mer de 1986 à 1988.

pour un unique mandat, comment alors construire dans la durée quand justement les bourgs que nous connaissons sont le fruit d'une lente évolution sur plusieurs siècles ?

Dans une vision propre à l'exercice de sa fonction, Fabien Sénéchal interroge alors la perception du paysage aujourd'hui. Les centres historiques sont de moins en moins annoncés par des pointes de pignons et des toitures en ardoises, mais plutôt par des zones d'activités remplies de boîtes métalliques et des ronds-points cassant tout effet de perspectives dans les rues. Comment faire une architecture qui accompagne le paysage, pour le préserver dans une région à forte identité comme la Bretagne ? La toiture-terrasse ne doit donc pas venir en opposition avec le paysage existant, mais bien dialoguer avec lui. Je vais à ce titre prendre pour exemple une réalisation de Jean-Luc Héry sur le port du Conquet (en secteur protégé).



**001** Jean-Luc Héry, Le Conquet, Rénovation KC ©Pascal Léopold



**002** Jean-Luc Héry, Le Conquet, Rénovation KC ©Pascal Léopold

La maison concernée est celle qui figure au centre de la première photo, derrière la cale. Cette photographie est très représentative de toutes les possibilités qui auraient pu s'offrir à l'architecte, mais celui-ci a fait le choix de préserver intégralement la façade existante (à juste titre peu percée d'ouverture car orientée au nord), pour développer un programme original à l'arrière autour d'un patio sud à fleur de roche et d'une toiture terrasse offrant un point de vue sur le vieux port et la presqu'île de Kermorvan vers le nord.

Avant de diriger le CAUE en 2013, Nicolas Duverger a exercé dans le département de la Sarthe et m'a fait part de la même prolifération de maisons à toiture terrasse dans ce département. Je dois moi-même dire que, sillonnant la Loire Atlantique depuis quelques mois, je l'observe aussi dans ces contrées. C'est donc un phénomène qui semble, sous réserve d'une exploration plus poussée, toucher une région ouest étendue. Nicolas Duverger voit à travers les demandes et interrogations des particuliers qu'il reçoit une volonté pour eux d'afficher leurs différences, leur identité, l'architecture étant l'expression d'une culture et la nôtre se montrant de plus en plus individualiste, la personnalisation étant désormais rendue accessible à grand nombre de biens de consommation (comme l'automobile par exemple), le secteur marchand de la maison individuelle n'en fait pas non plus l'impasse. Comme je le disais dans le premier chapitre, dans la première moitié du XXe siècle, la population paysanne ne pouvait se permettre d'ornementer

(personnaliser) ses demeures qu'en de subtils endroits, la perception générale d'une maison à une autre demeurait la même : moellons de granit et couverture en ardoises de schiste. Mais la légère variation des tailles et position des ouvertures, des hauteurs d'égouts et de faîtages suffit déjà à pouvoir créer un rythme intéressant, une harmonie dans une rue. N'est-ce pas pour cela que celles que l'on rassemble aujourd'hui sous le label « Petites cités de caractère ®\* » sont si visitées ? (cf. le bourg de Locronan page suivante) Ceci soulevant en même temps la question d'un héritage que nous laissons derrière nous aux générations futures... cette problématique s'élargissant bien plus dramatiquement aujourd'hui à l'échelle planétaire s'agissant du climat. La volonté des futurs propriétaires d'opter pour maison à toiture terrasse est-elle un choix conscient, ou bien se fait-elle sous l'effet d'argument marketing, ou encore dans un but spéculatif ?

\* Association nationale initialement créée en Bretagne en 1975 ayant pour but de « qualifier et faire reconnaître ces communes rurales atypiques par leur patrimoine d'exception, d'intérêt régional, national voire européen », <https://petitescitesdecaractere.com/fr/lassociation-petites-cites-de-caractere-de-france/un-peu-d-histoire>, consulté le 07/01/2021



**003** Locronan, Petite cité de caractère © - Place de l'église ©Office de Tourisme de Locronan

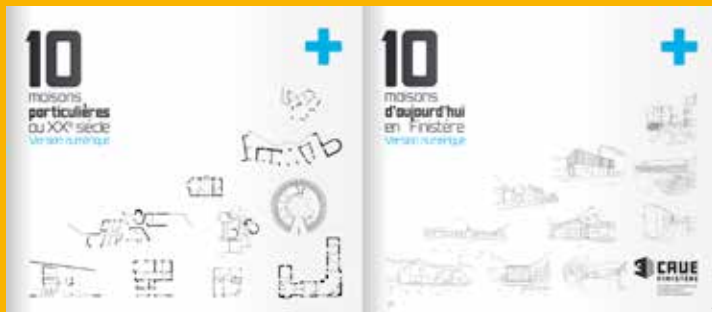
Mais les missions du CAUE comportent aussi la mise en avant de la profession d'architecte à travers des expositions montrant le champ des possibles, et toutes les formes architecturales sont possibles et permises dès lors qu'elles sont situées. Nicolas Duverger employa alors le terme d'un « nouveau vernaculaire » pour parler de ces architectures et de leurs architectes qui prennent et tiennent conscience du lieu, de ses caractéristiques géomorphologiques, de ses ressources et de ses usages.

Enfin des émissions à but pédagogique, « Archi à l'ouest », sont également diffusées sur la chaîne bretonne Tébéo en partenariat avec les autres CAUE de la région\*. Je ne connaissais pas ce média et on en viendrait à espérer une diffusion plus large sur les chaînes régionales de la télévision publique française par exemple.

Les deux pages suivantes sont des extraits d'une très intéressante exposition de mars 2016\*\* retraçant les îcones bretonnes du XXe siècle et les premières réalisations finistériennes remarquées du XXIe.

\* <https://www.tebeo.bzh/replay/176-archi-a-louest>, consulté le 07/01/2021

\*\* Catalogues des expositions consultables en ligne sur le site internet du CAUE29, <https://www.caue-finistere.fr/informer-sensibiliser/>, consulté le 07/01/2021



**004** 10 maisons particulières au XXe siècle / 10 maisons d'aujourd'hui en Bretagne ©CAUE29



**005** 10 maisons particulières au XXe siècle / 10 maisons d'aujourd'hui en Bretagne ©CAUE29

## Les diplômés de l'an 2000

Jean-Charles Castric et Jean-Luc Héry sont deux architectes qui ont été diplômés de l'ENSA Nantes respectivement en 1998\* et 1999\*\*. J'ai commencé à découvrir leurs travaux vers 2010, ce qui, en y repensant rétrospectivement, constituait le début de leur carrière, ayant chacun créé leurs agences en 2004 à Quimper pour Jean-Charles Castric et en 2005 à Brest pour Jean-Luc Héry. La décision de les consulter dans le cadre de ce mémoire s'est donc fait spontanément pour moi car, bien que je n'aie pas eu par ailleurs l'occasion de les rencontrer que très brièvement, leur production architecturale m'intéressa immédiatement. Ce fut donc lors de la consultation de leurs TPFE et ces entretiens que je découvris qu'ils se connaissent aussi très bien, d'autant plus qu'ils s'intéressent tous deux à un champ spécifique de l'architecture : celui des maisons individuelles.

Jean-Charles Castric se remémore ses débuts à l'école d'architecture avec la volonté d'utiliser les codes du mouvement moderne tel que développé par Le Corbusier et selon ses souvenirs, ce fut également l'enseignement qui était dispensé ces années-là où, a contrario, des architectes

comme Louis Kahn, Frank Lloyd Wright et Alvar Aalto n'étaient pas véritablement mis en avant. Ainsi donc, si le départ de sa carrière fut marqué par un attrait pour le mouvement moderne et le courant du style international, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Si la toiture terrasse était un marqueur de modernité, ce n'est plus le cas, elle a été dépossédée de sa fonction même de terrasse, c'est une forme architecturale qui a été complètement assimilée par les constructeurs de maisons individuelles et n'est plus du tout synonyme de rupture. De fait aujourd'hui, les demandes de ses clients ne sont pas du tout orientées sur l'aspect extérieur des maisons, mais ils sont plus attirés par la variété des projets qu'il a pu mener jusqu'ici. La conception se fait de l'intérieur vers l'extérieur, d'un travail sur la réinterprétation du modèle des toitures à deux pentes. Et si un toit plat doit être utilisé, il sera pleinement justifié (par des contraintes réglementaires, de vues, etc.). Il accorde également une certaine importance au cheminement des eaux de ruissellement depuis la toiture jusqu'à leur infiltration dans le sol.

\* Castric Jean-Charles, « Quartier de Penhars-Kermoyan, Quimper : requalification urbaine et architecturale ». TPFE, sous la direction de Jacques Scavennec, Nantes, ENSA Nantes, 1998, 68 pages

\*\* Héry Jean-Luc, « Architecture et identité Bretonne, réflexion à l'occasion de la rénovation et de l'extension d'un penty ». TPFE, sous la direction de Pascal Filâtre, Nantes, ENSA Nantes, 1999, 74 pages



**006** Jean-Charles Castric - Maison SLM, Plomeur, 2004 ©Joël Cariou



**007** Jean-Charles Castric - Extension L, La Forêt Fousnant, 2008  
©Patricia Le Merdy & Pascal Léopold







008 Jean-Charles Castric - Maison L, Combrit, 2011 ©Michel Ogier

Très investi ces dernières années dans l'élaboration de bâtiments peu énergivores, certifié Passiv Haus en 2015, il est d'autant plus critique vis-à-vis des toitures terrasses qu'à l'opposé de bâtiments tertiaires où cela peut se justifier, le diktat de l'isolation thermique par l'extérieur et de sa gestion au droit des acrotères peut se révéler être un poste très onéreux et perdre alors tout bon sens dans ce domaine.

A travers son TPFE, Jean-Luc Héry traite lui aussi la question de l'identité bretonne par la conception d'une extension d'une longère. Lorsque l'on habite une région à forte identité culturelle, comment construire lorsque l'on est Breton avant d'être Français, que cela implique-t-il ? La maison individuelle étant souvent vue comme un moyen de débiter sa carrière, pour se voir ensuite délaissée au profit de projets de plus grande envergure, elle constituait pour lui bel et bien une vocation. Il avoue lui-même ne pas être un bon théoricien et ne cherche ni ne revendique aucun style. La lecture d'ouvrages de Christian Norberg-Schulz\* et des architectes comme Bernard Bardo ou Roger le Flanchec l'ont libéré des courants stylistiques qu'il perçoit comme des contraintes. Le lieu d'un projet et les attentes de ses clients constituent à l'inverse les contraintes inamovibles qui nourriront en retour ce même projet. Il porte presque plus d'intérêt à la démarche, à l'élaboration du projet que dans le résultat formel, n'éprouvant alors pas plus de préférence,

\* Christian Norberg-Schulz (1926-2000) était un architecte norvégien, historien et théoricien de l'architecture

pas plus d'inclinaison, à utiliser un type de toitures plutôt qu'une autre. A observer ses projets, j'en lis un certain plaisir à jouer avec les volumes, à les morceler, les déplier.

Les ayant enfin tous deux interrogés sur le bien-fondé ou non d'un recours systématique à un architecte dans l'acte de construire, aucun des deux ni croit vraiment, les deux architectes ayant souvent à faire à des projets dont la surface se situe sous les 150m<sup>2</sup> de surface de plancher.



009 Jean-Luc Héry - Maison MZ, Le Relecq Keruon ©Pascal Léopold



010 Jean-Luc Héry - Surélévation LE, Brest ©Pascal Léopold



011 Jean-Luc Héry - Rénovation GN - Languidic ©Jean-Luc Héry

## Qu'en pense donc la jeune génération ?

Fortuit concours de circonstance à nouveau, Guillaume Appriou et Mathilde de Broc sont tous deux diplômés de l'ENSA Paris La Villette, en 2007 pour le premier (qui a cependant réalisé la première partie de ces études à l'ENSA de Bretagne) et 2011 pour la seconde. Leurs études ont majoritairement porté sur des projets d'urbanisme et de grands collectifs, très peu sur le logement individuel. Leurs expériences professionnelles ayant pour chacun débuté dans des agences parisiennes, ils sont revenus en Finistère créer leurs agences, en 2014 à Plouguerneau (côte nord) pour Guillaume Appriou et en 2016 à Pont-L'Abbé en Pays Bigouden pour Mathilde de Broc.

Le message qu'ils portent est d'emblée plus direct, ils expriment tous les deux une incompréhension envers les maisons à toiture terrasse qui sont à leurs yeux détachées de tout contexte environnemental, de toute appartenance à un territoire et dont, enfin, la multiplicité modifie notre perception du paysage.

Pour Guillaume Appriou, les maisons de plain-pied sont un moindre mal car elles émergent effectivement peu au-dessus des haies, buissons et taillis. Ce sont en revanche les maisons avec étage dont l'utilisation de toiture terrasses devraient être proscrite. Plouguerneau, précédemment régie par un POS de 1982 qui contraignait justement la hauteur d'acrotère à 3m environ, vient de passer sous tutelle

d'un PLUi depuis le début de l'année 2020 et permettant l'élévation des acrotères à 6m environ. Cette décision de l'intercommunalité fut sans doute prise face à l'augmentation de ce genre de constructions (une façon de contenter la communauté ?), ce qui correspond à 50% des demandes de la clientèle de Guillaume Appriou. Face à cela, il met en avant les avantages qu'une toiture à deux pentes procure en termes de volume utile par rapport à la surface projetée au sol (combles aménageables, grande hauteur sous plafond, meilleure gestion des vents qu'apporte ce genre de toiture par rapport à la haute façade d'un étage droit entre autres) : faire preuve de pédagogie plutôt que d'élitisme. Car il ne déroge pas à sa vision, aucun de ses projets ne comporte de toiture terrasse. Il souligne enfin deux autres avantages qui privilégie la profession d'architecte face aux autres acteurs de la construction : les zones protégées au titre des Monuments Historiques et les nombreuses maisons à rénover qui fournissent à elles seules plus de 60% de ses projets.



012 Guillaume Appriou - Maison Pennaras, Logonna Daoulas ©GAA



013 Guillaume Appriou - Maisons Roskao, Plouneour Trez ©GAA



014 Guillaume Appriou - Maison Mogueran, Plouguerneau ©GAA

Parmi les premières commandes reçues par Mathilde de Broc, entre autres la longue rénovation complète d'un manoir aux abords de l'Odet, elle a été architecte-conseil de la commune de Plobannaec-Lesconil sous la mandature de Bruno Jullien jusqu'en 2020. Comme son nom l'indique, la commune a toujours été tiraillée entre ces deux villages, celui de Plobannaec, rural, terre d'agriculteurs et d'éleveurs, et Lesconil, littoral, aujourd'hui représentant emblématique des petits villages de pêcheurs du Pays Bigouden. Bruno Jullien, natif de Lesconil, urbaniste qui exerça au sein de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise, fut lors de son mandat très attaché à préserver les qualités patrimoniales de la commune, Mathilde de Broc élaborera alors un « guide architectural et paysager » afin de conseiller les actuels et futurs résidents de la commune dans leurs démarches, autant administratives qu'architecturales. C'est un document très didactique, réalisé avec un désir d'exhaustivité, destiné au grand public qui décrit dans un premier temps le grand paysage, le bâti existant et ses codes avant de présenter des réalisations contemporaines, un peu à la manière de l'exposition/livre « 10 maisons... » du CAUE vu précédemment. Les différents styles de maisons individuelles que le XXe siècle a vu défiler sont passés au crible et l'utilisation principale de croquis plutôt que de photographies contribue, il me semble, à rendre ce document très pédagogique.

## Maison 1900

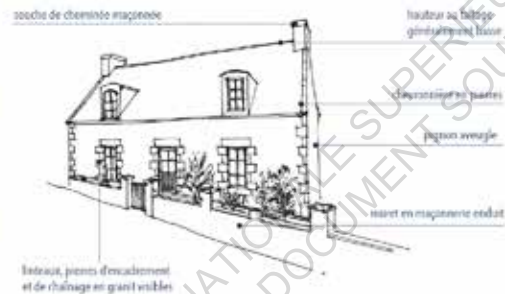
Les maisons du début du XX<sup>ème</sup> siècle sont généralement composées de deux niveaux plus combles et construites avec les matériaux locaux. Les murs de façades sont en maillans enduits et pierres de taille appareillées. Le volume en retrait de la voie permet d'avoir un jardin côté rue et un tracte avant séparé des allées.

Ces maisons régionales se distinguent des maisons de pêcheurs de la même époque par leur taille qui correspond souvent à un statut plus important du propriétaire.



## Penty

Simple et modestes, les penty sont caractéristiques de la région. Ces maisons basses d'un niveau plus combles étaient couvertes de chaume avant l'essor de l'ardoise et les façades étaient hautes pour se protéger des courants dominants. La façade est caractéristique d'une porte centrale et de deux fenêtres de part et d'autre. Les lucarnes ont souvent été ajoutées plus tard. Les pignons sont aménagés ainsi que la façade arrière. Les volants à butants étaient peints de la couleur du bateau du pêcheur.



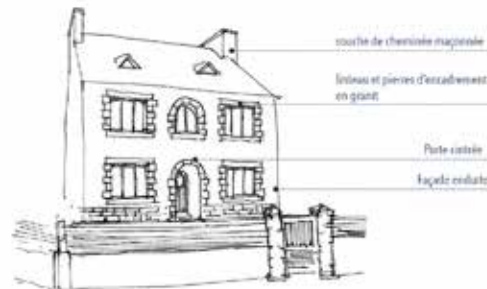
## Maison 1930

Les maisons des années 30 se distinguent par leur volume généralement haut et le travail sur la forme de toiture. Les façades sur rue sont très hautes avec des éléments d'ornement dans la maçonnerie mais aussi sur les menuiseries, la ferronnerie et la zinganne. Malgré une écriture architecturale très caractéristique de l'époque, on retrouve de nombreux codes de l'architecture locale et notamment la toiture à deux pans, les pignons d'axe adossés apparentés, les souches de cheminées maçonnées et l'enduit sur la façade. Ces constructions qui se différencient par leur volume et leur architecture servent de points de repère dans le paysage urbain, elles dominent l'espace.



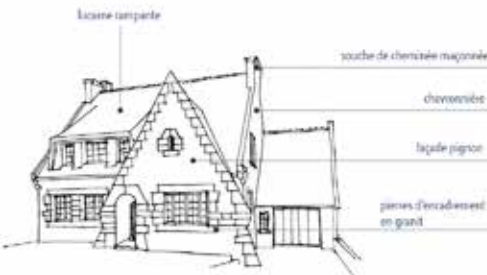
## Maison années 50

La période des années 50 à souvent un habitat individuel avec une variation au village proche des 15m. Le fait d'être clos bas est riche avec des revêtements en pierres de taille, des fenêtres droits ou arrondis. La façade est généralement symétrique et les pignons arrondis. La maison est placée en retrait de la rue ce qui permet d'avoir un jardin d'agencement côté rue qui participe à la qualité de l'espace public. Les clôtures sont hautes en cohérence avec le style de la bâtisse. C'est à partir de cette période que l'air combles ou l'élargissement des baies, les proportions changent et les fenêtres deviennent plus larges que hautes.



## Maison années 60

Le langage architectural reprend les codes des maisons traditionnelles et se les réapproprie: Linteaux en granite appareillés et taillés, toiture à double pente avec les souches de cheminées maçonnées, garage en anneau avec toiture à double pente revêtue d'ardoises, chevronnerie en saillie, menuiseries à petits bois. Mais les hauteurs de façade et d'égout sont plus basses, équivalentes aux maisons actuelles.



Depuis les années 80, 90, 2000

La maison des années 80 se rapproche des standards actuels. On ouvre la façade avec des baies vitrées pour profiter davantage du jardin. On retrouve cependant des codes propres au style local avec un niveau plus coiffé, le toit à double pente, la cheminée maçonnée et les lucarnes qui sont caractéristiques. Le grain est toujours présent en façade mais plutôt que sur les encadrements de fenêtres, il vient ici habiller un bout de façade. La modénature est toutefois plus sobre.



Présente en grande majorité dans les lotissements en périphérie des centres bourgs, la maison de constructeur des années 90 a des volumes simples et un style dit traditionnel. Les constructeurs sont souvent proches de la voie et le jardin sur rue est largement fourni. Le garage est généralement accolé et intégré en cohérence avec le corps principal de l'habitation.

La particularité de ce type de construction est la palette d'enduits de façade utilisé allant du beige au rose passant par le jaune pâle mais rarement blanc contrairement aux maisons emblématiques de la région.



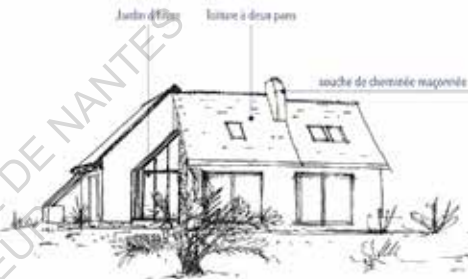
Compte tenu de l'accessibilité des constructions et notamment des nuances individuelles, le territoire doit se déveller et proposer des parcelles plus petites dans des zones urbaines déjà consolidées. La mitoyenneté est encouragée et peut offrir des avantages en mutualisant les accès, les réseaux ou les zones de stationnement.

Les maisons mitoyennes doivent répondre et avoir une cohérence tant dans leurs compositions architecturales que dans leurs volumes et leurs proportions.



Depuis les années 80, 90, 2000

Certaines maisons contemporaines très récentes vont au-delà des codes régionaux en les adaptant aux modes de vie actuels. Les baies sont plus grandes pour profiter de l'extérieur, le plan prend en compte l'orientation du terrain, le rapport à la voie ou à la vue. Ce type de maison est souvent moins compact avec un linteau de façade plus important mais, les gabarits sont surprenamment les mêmes que précédemment avec un niveau de recherche plus combles et des hauteurs au faitage identiques aux maisons de la deuxième partie du 20ème siècle.



Cet exemple reflète l'émergence d'un nouveau style qui ne correspond plus aux standards régionaux. C'est une substitution de plan pied avec une toiture à quatre pans qui ne laisse plus la possibilité d'utiliser les combles. D'autre part cette forme de toiture ne permet pas d'avoir un véritable pignon qui lui procure une partie du langage architectural local.

Ce type de construction est plutôt présent dans les zones péri-urbaines et correspond mal aux petites parcelles où le plan pied consomme beaucoup de terres.



Ce type de maison est difficilement qualifiable en terme de style architectural. Aucune particularité régionale n'est identifiable. Ni contemporaine, ni traditionnelle, on ne sait pas si cette maison est située en Bretagne ou ailleurs. On la retrouve principalement dans les lotissements très récents. Ce type de construction tend vers une uniformisation et un appauvrissement des paysages.





Le document ne réfute pas complètement l'utilisation de la toiture terrasse ou mono pente tant qu'elle n'occupe qu'une part secondaire du projet, le message est bien évidemment en faveur de l'utilisation de toitures à deux pentes. C'est un document partisan d'une certaine architecture, mais qui a surtout le mérite de montrer aux yeux du public les nombreuses possibilités qu'offre l'architecture contemporaine dans un dialogue avec celle du passé.

Un autre point intéressant qu'a développé Mathilde de Broc est celui d'aborder la question de la maison individuelle d'un point de vue sociologique. Lors de ses permanences à la mairie de Plobannalec-Lesconil, elle a pu discerner trois classes sociales différentes qui composait la majeure partie des demandes de construction de maisons à toits plats ou toitures terrasses. En premier lieu sont les retraités, dont on comprend aisément le besoin d'une maison simple et de plain-pied ; ensuite viennent les jeunes ménages primo-accédants avec discours revenant sans cesse, tel un slogan : « il faut vivre avec son temps » (phrase curieusement reprise d'ailleurs à deux ou trois reprises par Jean-Luc Héry lors de notre entretien) ; enfin les marins-pêcheurs dont les projets étaient très souvent composés ainsi, telle une formule magique : « maison+piscine+carport+allée bitumée », l'un ne pouvant se faire sans l'autre.

Ce genre d'étude sociologique mériterait un développement car le cas des marins-pêcheurs est effectivement

symptomatique du secteur, à défaut dans le Pays Bigouden selon mes connaissances. La pêche marchande a subi une très forte croissance dans les années 1970, bien plus que l'agriculture (ce qui généra les tensions dont je parlais plus haut). Ce secteur, désireux donc d'afficher sa réussite financière, participa à la construction des maisons de style néo-bretonnes très en vogue à l'époque, et dont la surenchère entre familles n'avait pas de limites. Aujourd'hui encore, bien que ce secteur ait laissé son âge d'or derrière lui, ce sentiment subsiste et perdure.

**015** Mathilde de Broc - Guide architectural et paysager ©Commune de Plobannalec-Lesconil

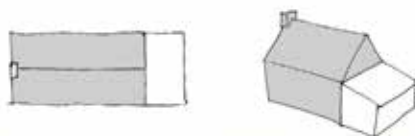
Les illustrations des quatre pages précédentes et des trois suivantes sont extraites de ce guide qui ne semble toutefois pas ou plus être disponible sur le site internet de la mairie.

## Exemple de schémas d'implantation

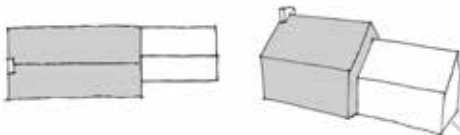
Un projet d'extension réussi repose sur plusieurs facteurs déterminants: la forme de la parcelle, son orientation, la typologie du bâtiment existant, l'accès depuis la voie, les proportions de l'ensemble...

Consultez la réglementation car le respect des limites de propriété, l'emprise au sol disponible ou les hauteurs maximales seront autant de règles à prendre en compte et elles formeront le point de départ du projet. Il est recommandé de consulter un architecte même dans le cas de petites extensions car l'espace doit être optimisé et cohérent. Le recours à l'architecte est obligatoire quand la surface totale après travaux dépasse 150m<sup>2</sup>.

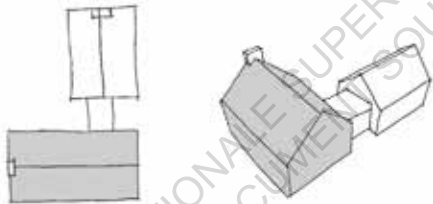
Une petite extension pourra venir s'accoler au pignon de la maison, permettant d'augmenter sa surface au rez-de-chaussée. Traditionnellement, on construisait des petits appentis car cette mise en oeuvre est simple et peu onéreuse.



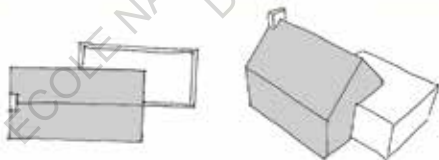
Dans le cas de parcelles larges, vous pouvez opter pour une extension de forme homothétique à la maison existante pour être en harmonie. Concevez une différence entre l'existant et le projet afin de distinguer les époques de conception. Par exemple en réduisant légèrement la hauteur du faîtage ou bien par un léger rebait par rapport à la façade d'origine.



Dans le cas de parcelles étroites et profondes, vous pouvez opter pour un dispositif en L avec une liaison entre les deux bâtiments afin de faire entrer plus généreusement la lumière. La liaison peut être l'occasion de jouer sur les contrastes de formes et de matériaux.



Une extension à toiture plate peut être envisagée si elle conçoit l'expression de la façade et du volume d'origine. Ce type d'extension en contraste avec le bâtiment existant est délicat, il est conseillé de faire appel à un architecte.



## Exemples de rénovations et extensions

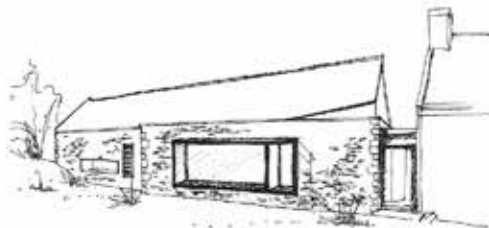
Architecte: Gilles Le Compiès

La façade d'origine doit être soigneusement préservée malgré les transformations. L'extension ne doit pas prendre le dessus sur la construction existante. Mettre en valeur les éléments de modernité déjà présents et utiliser des matériaux en harmonie avec l'existant. Ici les lucarnes existantes sont habillées par du zinc qui vient finir sur toute la hauteur du bâtiment. Les entrées des poissements en pignon sont en grès et comme sur la façade principale. Les échiers de toiture sont dans l'alignement des limites en façade.



Architectes: Michel Gagnon / Wronque Stéphane

Cet exemple de rénovation et extension d'un chalet moulin présente toutes les qualités d'un projet réalisé en harmonie avec l'existant. La matérialité du projet est de même nature que l'existant, un petit décalage est perceptible dans le travail de toiture pour marquer les différentes époques de construction, on retrouve cependant la toiture à deux pans venant d'isolations. Les ouvertures nouvelles ont des proportions différentes mais s'intègrent à l'ensemble car le dessin des menuiseries est réalisé avec soin.



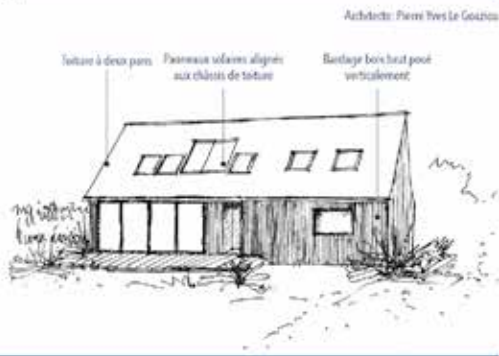
Architecte: Jean Charles Castro

Ce projet d'extension se développe côté jardin, la façade sur l'espace public n'est pas modifiée. La hauteur de l'extension est moins importante que celle de l'existant, cela laisse visible la maison d'origine. Les caractéristiques du bâti existant sont mises en valeur: pignon très peu penté, lucarne étroite et moderne vite, appentis alternant dénivelé pour une meilleure lecture du bâtiment.



## Exemple de constructions neuves

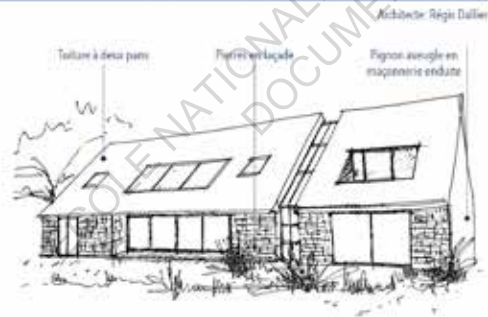
L'engagement pour le bois n'est pas contradictoire avec le respect de l'environnement. Ici le bois n'est pas un élément décoratif mais bien constitutif de la façade. Il doit être intégré dès le démarrage du projet. Le sens de pose des lames, l'espacement et le traitement du bois sont des choix qui déterminent la bonne durabilité du projet dans le temps. Cette maison neuve est un bon exemple d'association d'un volume traditionnel et d'un traitement plus contemporain des façades. Car les deux ne sont pas incompatibles bien au contraire, tout l'effort de l'architecture est de répondre aux modes de vies actuels tout en s'insérant du contexte dans lequel naîtra vive le projet.



Les masses modestes dans leur dimension peuvent ainsi aller fonctionnelles et intégrer paysagère. La toiture à double pente doit être considérée comme un atout, elle peut permettre une double hauteur dans le lieu de vie et offrir des qualités d'éclairage malgré une surface réduite. Les annexes à toitures plates peuvent être une solution pour limiter les coûts de construction. L'aspect général de l'ensemble doit cependant être en harmonie avec l'environnement.



Couverts et matériaux plus traditionnels peuvent aller de pair avec un projet contemporain. Ici, le granite est présent en jairement sur une grande surface de façade. Les pignons sont aveuglés et en maçonnerie enduite, la toiture est à deux pentes à 45° et le volume global rappelle celui des longères. Certaines ruptures dans le dessin apportent des touches de modernité et notamment dans le rapport entre les pleins et les vides.



ARCHITECTES EN FINISTÈRE  
UN PAYSAGE À PRÉSERVER ?  
**227**

# CONCLUSION : VOYAGE EN TERRE (MÉ)CONNUE ?

C'est la question que je me suis posée au cours de la rédaction de ce mémoire, qui aura évolué aussi dans son propos. Parti d'une préoccupation concernant l'architecture vernaculaire, s'étant dirigé un moment vers des aspects plus techniques de réglementation, j'avais aussi envisagé d'évaluer les coûts moyens de tel ou tel mode constructif ainsi que leurs taux de sinistres respectifs... Rien de tout cela au final.

Ce fut tout d'abord la découverte du travail de Daniel Le Couédic, une découverte puis ensuite l'envie d'en connaître plus sur ces travaux pour connaître plus profondément, plus intensément un pays vers lequel je reviendrai tôt ou tard.

Le deuxième chapitre fut lui aussi surprenant. J'ai eu pour but de plonger le lecteur dans ces paysages pour qu'il puisse lui-même les appréhender et s'en faire une opinion avant d'exposer la mienne. Le choix des photographies elles-mêmes constitue bien évidemment un biais dans cette découverte qui ne sera pas réellement innocente, mais je me suis rendu compte de la difficulté de rendre la perception d'un paysage de cette façon. La prégnance dans le paysage des constructions à toitures terrasses ne ressort pas avec la même vigueur et pourtant ce caractère-là parviendra même à ceux qui ne soucient gère d'architecture.

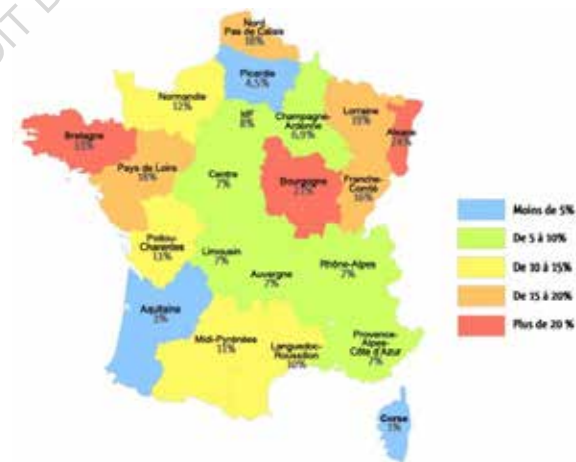
Le dernier chapitre fut enfin l'occasion prendre le temps de discuter avec des architectes que je connaissais uniquement

de renom. Une heure d'entretien n'est certes pas suffisante pour aller bien loin mais elle permet déjà de mettre en avant les appétences, les envies et les méthodes de chacun, ce qui fut très enrichissant.

Aller au-delà des quatre départements bretons et comprendre les comportements et les enjeux des autres régions, la Loire Atlantique en premier lieu et dont j'aurais dû rendre la place historique qui est la sienne au sein de le Bretagne, voir ce qui se passe dans les autres régions à forte identité comme le Pays Basque, L'Alsace-Lorraine et la Corse, donnerait plus de perspective à la présente étude. J'ai trouvé une carte publiée sur un forum dédié à la construction pour les particuliers dressant un état des lieux pour la France en 2015, sans cependant pouvoir lui accorder quelconque crédit car il n'était fait mention d'aucune donnée fiable, mais cela pourrait constituer un point de départ.

L'architecture rurale bretonne antérieure à la seconde guerre mondiale est dans une large part composée de maisons édifiées par le monde paysan, aujourd'hui elles sont rénovées ou réhabilitées en des maisons d'habitation dont le confort s'en trouve grandement amélioré. Il en va de même lorsque ces vieilles bâtisses sont reconverties en résidences secondaires, on en vante alors la simplicité des volumes, des matériaux et des usages. Sans pour alors se borner à répliquer de manière identique ce modèle, il y a largement matière à réinterprétation pour continuer à s'inscrire dans

l'histoire de ce pays, de ce paysage, pour aussi rendre hommage à ces populations qui nous ont précédées et qui nous ont transmis ce legs.



**001** Etude portant sur la part de maisons toit plat par région, 2015  
©Forumconstruire.com, consulté le 30/08/2020



**002** Philippe Madec - L'Ecurie, Plouguin (Finistère), 2016 © (apm)



**003** - Philippe Madec - L'Ecurie, Plouguin (Finistère), 2016 © (apm)



**004** Umberto Napolitano – Conférence à la Cité de l'architecture et du patrimoine le 09/01/20129 - «Form follows Form follows Form...» ©LAN

Un autre point de vue est celui de considérer que les cubes blancs des lotissements pourront dans le futur être modifiés à leur tour et recevoir, pourquoi pas, des toitures à deux pentes. Ils offrent la liberté d'un jeu de construction pour proposer une évolutivité - Fabien Sénéchal m'a observé d'un air circonspect lorsque j'ai évoqué cette possibilité - il est vrai que cela n'interviendrait que d'ici plusieurs dizaines d'années, mais que cela représente-t-il au regard d'une histoire longue ? Même si le contexte et les raisons y sont complètement différents, un parallèle peut être fait avec les maisons calabraises laissant en attente des fers à béton pour laisser aux générations à venir la possibilité d'édifier les niveaux supérieurs.



*« Les architectes,  
une espèce qui pense  
qu'elle doit sauver le monde ! »*

Daniel Le Couédic, 18/09/2020, Brest





En complément ou rappel des notes de bas de pages de ce mémoire :

### Ouvrages

Le Couédic Daniel, *La Maison ou l'identité galvaudée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, 212 pages

Bonnet Philippe, Le Couédic Daniel, *Architectures en Bretagne au XXe siècle*, Quimper, Éditions Palantines, 2012, 394 pages

Frampton Kenneth, *Towards a Critical Regionalism: Six Points for an Architecture of Resistance*, Seattle, Bay Press, 1983, 15 pages

Madec Philippe, Bornarel Alain, *L'Écurie, manifeste pour une architecture frugale*, Québec, Éditions Museo, mai 2019, 96 pages

Le Couédic Daniel, « L'architecture aurait donc un prix », Prix Architecture Bretagne 1992 2012, Rennes, MAeB, pages 8 à 31

### Expositions

Albericci Marion, *Une architecture bretonne ?* (Catalogue d'exposition), Rennes, MAeB, 2014, 34 pages

Duverger Nicolas, Léon François, *10 maisons particulières au XXe siècle + 10 maisons d'aujourd'hui en Finistère* (Catalogue d'exposition), Quimper, CAUE29, mars 2016, 94 pages

Duverger Nicolas, Hérault Olivier, Léon François, *PLUS Valeur ajoutée* (Catalogue d'exposition), Quimper, CAUE29, avril 2020, 146 pages

## 1 UNE HISTOIRE DE LA MAISON INDIVIDUELLE

001	Vue aérienne du Villagexpo de Saint-Herblain (Loire Atlantique) ©Ville de Saint Herblain.....	20
002	laita - in Armor magazine, 1973 ©collection particulière.....	23
003	Maison en bauge - Saint-m'Hervon (Ille-et-Vilaine), in Armen n°5 octobre 1986 p31 ©René Le Thomas.....	26
004	Maison en moellons de schiste à l'Epalet - Bruz (Ille-et-Vilaine), 1661, Inventaire du patrimoine culturel en Bretagne ©Stéphanie Bardel.....	27
005	Maison Cornec, maison à étage et à apoteis (avancée) Saint Rivoal (Finistère), 1702.....	28
006	Longères à Menez Phuez - Pouldreuzic (Finistère).....	29
007	Maison à pierres debouts à Kerlaëren - Trégunc (Finistère), in Armen n°68 juin 1995 p18 ©Michel Thersiquel.....	30
008	Charles Rennie Mackintosh - Hill House, Helensburgh (Ecosse), 1904 ©Flickr user hisgett.....	35
009	Frank Lloyd Wright - Robie House, Chicago (États-Unis d'Amérique), 1909 source non communiquée.....	36
010	Jørn Utzon – Maison personnelle de l'architecte, Hellebæk (Danemark), 1952 source non communiquée.....	37
011	Abel & Gaston Chabal - Villa Ker Maria pour la famille Peugeot, Morgat (Finistère), 1908 - source non communiquée.....	38
012	Yves Guillou - Maison Frick, Locmariaquer (Morbihan), 1974 ©Archives départementales du Morbihan, Fonds Yves Guillou.....	40
013	Bernard Guillouët – Maison Lambert, Île-aux-Moines (Morbihan), 1971 ©Daniel Le Couédic.....	41
014	Claude Petton - Maison personnelle de l'architecte, Plougastel-Deaoulas (Finistère), 1973 ©Daniel Le Couédic.....	42
015	Erwan Le Berre - Maison de Lanorgar, Loctudy (Finistère), 1972 ©DR.....	43
016	Roger Le Flanhec - Manoir de Lesenor, Locquenole (Finistère), 1966 ©CAUE29.....	44
017	Roger Le Flanhec - Maison Quéré, Ploumoguerv (Finistère), 1973 ©CAUE29.....	45
018	Publicité des Maisons Phénix, 1978 ©Collection particulière.....	47
019	Concours les maisons du Télégramme, 1978 - in La Maison ou l'identité galvaudée, page 162.....	49
020	Le Corbusier - Villa Savoye, Poissy (Yvelines), 1928 ©Cernat Emden, Fondation Le Corbusier 2015.....	53
021	Walter Gropius - Maison personnelle de l'architecte, Lincoln (Massachusetts, USA), 1938 - source non communiquée.....	54

022	Gerrit Rietveld - Maison Schroder, Utrecht (Pays Bas), 1924 source non communiquée.....	55
023	David Cras - Trois logements rue de la Parcheminerie à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1992 - Source non communiquée.....	57
024	Thierry Mostini - Maison à Carantec (Finistère), 1994 ©Mostini.....	58
025	Michel Velly & Erwan Tymen (Paysagiste) - Mairie à Le Feail (Côtes d'Armor), 1995 ©Michel Denancé.....	59
026	Jean Guervilly - Extension du Centre de rééducation fonctionnelle de Bodifé à Plémet par Paul Tournon en 1932 (Côtes d'Armor), 1998 ©Daniel Le Couédic.....	60
027	Publicité «Absolument BBC», 2009 ©Trecobat.....	62
028	Publicité «Absolument RT2012», 2012 ©Trecobat.....	63
029	Habitat Concept (Finistère) - 30/12/2020 ©Habitat Concept.....	66
030	Maisons de l'avenir (Bretagne et Loire Atlantique) - 30/12/2020 ©Maisons de l'avenir.....	67
031	Maisons Léon (Finistère et Morbihan) - 30/12/2020 ©Maisons Léon.....	68
032	Trecobat (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Île de France) - 30/12/2020 ©Trecobat.....	69

## 2 UNE TROMENIE ARCHITECTURALE

001	Données statistiques de six communes du Finistère, de 1901 à 2017. Source : INSEE, <a href="https://statistiques-locales.insee.fr">https://statistiques-locales.insee.fr</a> , consulté le 01/01/2021.....	73
002	Pouldreuzic, carte ©IGN/Géoportail.....	80
003	Pouldreuzic, photo aérienne ©IGN/Géoportail.....	81
004	Pouldreuzic, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture.....	82
005	Pouldreuzic, le bourg ©Google.....	83
006	Pouldreuzic, Rue de la mer : Loisissement communal en plein bourg, années 2000 ©HC.....	84
007	Pouldreuzic, Route de Laron : Maison individuelle, années 1980 ©HC.....	85
008	Pouldreuzic, Tregoneter ©HC.....	86
009	Pouldreuzic, Lababan ©HC.....	87
010	Pouldreuzic, Kerugel ©HC.....	88
011	Pouldreuzic, Saint Demet, panoramique nord vers Plozevet ©HC.....	89
012	Pouldreuzic, Saint Demet ©HC.....	90
013	Pouldreuzic, Palud Keristenvet ©HC.....	91
014	Pouldreuzic, Rue du Port ©HC.....	92
015	Pouldreuzic, Penhors : Le poste de secours, «Ti Plad» & la chapelle de Penhors ©HC.....	93

016	Penmarc'h, carte ©IGN/Géoportail.....	98
017	Penmarc'h, photo aérienne e ©IGN/Géoportail.....	99
018	Penmarc'h, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture.....	100
019	Penmarc'h, le bourg ©Google.....	101
020	Penmarc'h, Route de Kergantec ©HC.....	102
021	Penmarc'h, Route de Kergantec, extension d'une maison individuelle ©HC.....	103
022	Penmarc'h, Route de Kergantec ©HC.....	104
023	Penmarc'h, Route de Kergantec ©HC.....	105
024	Penmarc'h, Rue traverse ©HC.....	106
025	Penmarc'h, le port de Saint Guénolé ©HC.....	107
026	Penmarc'h, Saint Guénolé ©HC.....	108
027	Penmarc'h, Pors Carn ©HC.....	109
028	Penmarc'h, Pors Carn ©HC.....	110
029	Penmarc'h, Pors Carn ©HC.....	111
030	Penmarc'h, Kerity ©HC.....	112
031	Penmarc'h, Kerity ©HC.....	113
032	Penmarc'h, Route de Kergaouen ©HC.....	114
033	Penmarc'h, Route du Guilvinec ©HC.....	115
034	Le Guilvinec,, Plage du Steir ©HC.....	119
035	Le Guilvinec,, Plage du Steir ©HC.....	120
036	Le Guilvinec,, Plage du Steir ©HC.....	121
037	Île-Tudy, carte ©IGN/Géoportail.....	124
038	Île-Tudy, photo aérienne e ©IGN/Géoportail.....	125
039	Île-Tudy, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture.....	126
040	Île-Tudy, PLU, règlement graphique ©HC.....	127
041	Île-Tudy, le bourg ©HC.....	128
042	Île-Tudy, Avenue des sports ©HC.....	129
043	Île-Tudy, Avenue des sports ©HC.....	130
044	Île-Tudy, Avenue des sports ©HC.....	131
045	Île-Tudy, Avenue des sports ©HC.....	132
046	Île-Tudy, Rue des cyprès ©HC.....	133
047	Île-Tudy, Rue des cyprès ©HC.....	134
048	Île-Tudy, Rue des cyprès, Avenue de la plage ©HC.....	135

049	Île-Tudy, Avenue des sports ©HC.....	136
050	Île-Tudy, Rue des écoles ©HC.....	137
051	Île-Tudy, Rue principale vue depuis l'estran ©HC.....	137
052	Île-Tudy, Rue principale ©HC.....	138
053	Île-Tudy, Boulevard de l'océan ©HC.....	139
054	Fouesnant, carte ©IGN/Géoportail.....	144
055	Fouesnant, photo aérienne e ©IGN/Géoportail.....	145
056	Fouesnant, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture.....	146
057	Fouesnant, le bourg ©Google.....	147
058	Fouesnant, Hent lesvern ©Google.....	148
059	Fouesnant, Descente du Cpa ©Google.....	149
060	Fouesnant, Descente du Cpa ©Google.....	152
061	Fouesnant, Descente du Cpa ©HC.....	153
062	Pluguffan, carte ©IGN/Géoportail.....	158
063	Pluguffan, photo aérienne e ©IGN/Géoportail.....	159
064	Pluguffan, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture.....	160
065	Pluguffan, le bourg ©Google.....	161
066	Pluguffan, Goarem Kreis ©HC.....	162
067	Fouesnant, Rue Maurice Bon ©HC.....	163
068	Pluguffan, Rue ar Stank ©HC.....	164
069	Pluguffan, Rue ar Stank ©HC.....	165
070	Pluguffan, Rue de la source ©HC.....	166
071	Pluguffan, Rue Jacques Brel ©HC.....	167
072	Pluguffan, Route de Quimper, entrée du bourg ©Google.....	168
073	Pluguffan, Allée Simone Signoret ©HC.....	169
074	Pluguffan, Rue ar Stank ©HC.....	170
075	Pluguffan, Kroaz Stang Wen ©HC.....	171
076	Plomelin, carte ©IGN/Géoportail.....	176
077	Plomelin, photo aérienne e ©IGN/Géoportail.....	177
078	Plomelin, périmètres de protection de sites classés ©Ministère de la Culture.....	178
079	Plomelin, superposition de photos aériennes et du cadastre ©Géoportail.....	179
080	Plomelin, le bourg ©Google.....	180
081	Plomelin, Kergwenn ©HC.....	181

082	Plomelin, Kergwenn ©HC.....	181
083	Plomelin, Hent Tingoff ©HC.....	182
084	Plomelin, Hent Tingoff ©HC.....	183
085	Plomelin, Lauréats du concours pour l'éco-quartier Saint-Philibert, octobre 2016 ©Plomelin SAFI CD29 CAUE29.....	186

### 3 ARCHITECTES EN FINISTÈRE : UN PAYSAGE À PRÉSERVER ?

001	Jean-Luc Héry, Le Conquet, Rénovation KC ©Pascal Léopold.....	194
002	Jean-Luc Héry, Le Conquet, Rénovation KC ©Pascal Léopold.....	195
003	Locronan, Petite cité de caractère © - Place de l'église ©Office de Tourisme de Locronan.....	198
004	10 maisons particulières au XXe siècle / 10 maisons d'aujourd'hui en Finistère ©CAUE29.....	200
005	10 maisons particulières au XXe siècle / 10 maisons d'aujourd'hui en Finistère ©CAUE29.....	201
006	Jean-Charles Castric - Maison SLM, Plomeur, 2004 ©Joël Cariou.....	204
007	Jean-Charles Castric - Extension L, La Forêt Fouesnant, 2008 ©Patricia Le Merdy & Pascal Léopold.....	205
008	Jean-Charles Castric - Maison L, Combrit, 2011 ©Michel Ogier.....	206
009	Jean-Luc Héry - Maison MZ, Le Relecq Keruon ©Pascal Léopold.....	209
010	Jean-Luc Héry - Surélévation LE, Brest ©Pascal Léopold.....	210
011	Jean-Luc Héry - Rénovation GN - Languidic ©Jean-Luc Héry.....	211
012	Guillaume Appriou - Maison Pennaras, Logonna Daoulas ©GAA.....	214
013	Guillaume Appriou - Maisons Roskao, Plouneour Trez ©GAA.....	215
014	Guillaume Appriou - Maison Mogueran, Plouguerneau ©GAA.....	216
015	Mathilde de Broc - Guide architectural et paysager ©Commune de Plobannalec-Lesconil.....	223

### CONCLUSION : VOYAGE EN TERRE (MÉ)CONNUE ?

001	Etude portant sur la part de maisons toit plat par région, 2015 ©Forumconstruire.com, consulté le 30/08/2020.....	231
002	Philippe Madec - L'Ecurie, Plouguin (Finistère), 2016 © [apm].....	232
003	- Philippe Madec - L'Ecurie, Plouguin (Finistère), 2016 © [apm].....	233
004	Umberto Napolitano - Conférence à la Cité de l'architecture et du patrimoine le 09/01/20129 - «Form follows Form follows Form...» ©LAN.....	234

## INTRODUCTION

### 1 UNE HISTOIRE DE LA MAISON INDIVIDUELLE

Contexte breton actuel	16
Contexte avant guerres	16
Les décennies 1950-1960	18
1970 « ça commence mal »	21
Les POS et les lotissements	24
Tout semblait bien parti, sauf que...	48
Le retour en grâce du mouvement moderne	52
Un premier bilan	64

### 2 UNE TROMENIE ARCHITECTURALE

Étude comparative	71
Pouldreuzic	79
Penmarc'h	97
Île-Tudy	123
Fouesnant	143
Pluguffan	157
Plomelin	175

### 3 ARCHITECTES EN FINISTÈRE : UN PAYSAGE À PRÉSERVER ?

Les architectes et leur rôle de conseil	190
Les diplômés de l'an 2000	202
Qu'en pense donc la jeune génération ?	212

### CONCLUSION : VOYAGE EN TERRE (MÉ)CONNUE ?

Bibliographie/Médiagraphie	239
Iconographie	240

Conception et réalisation graphique : Hervé Cariou

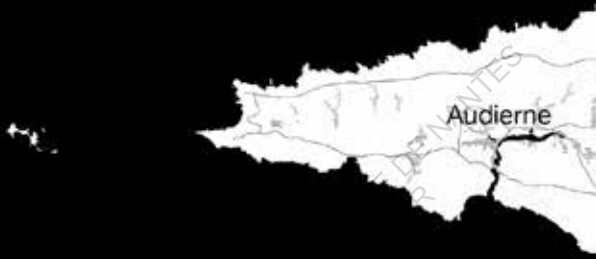
Typographie : Futura, dessinée par Paul Renner en 1927

Papiers : Extraprint 300g/m<sup>2</sup> et 100g/m<sup>2</sup>

©2021, Hervé Cariou

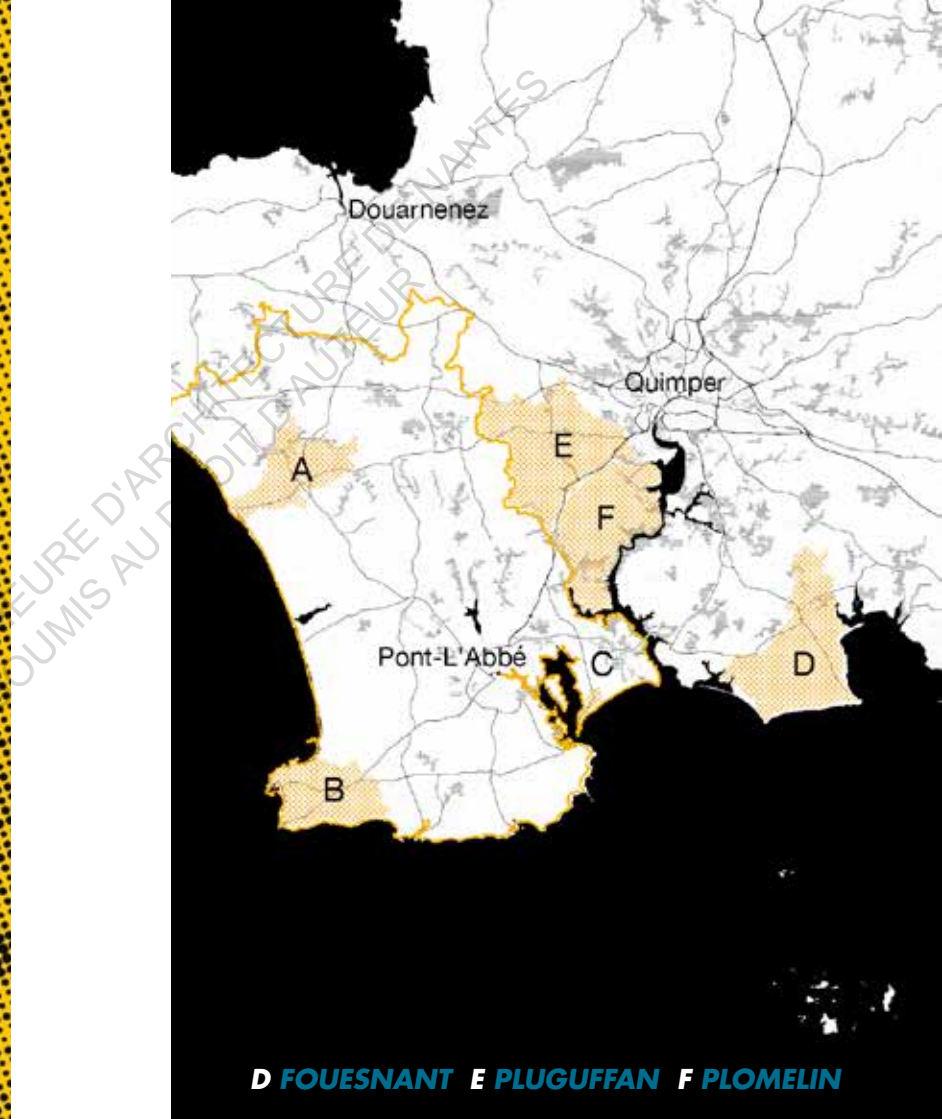
ensa

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



**UNE  
TROMÉNIE  
ARCHITECTURALE**

**A POULDREUZIC B PENMARC'H C L'ÎLE-TUDY**



**D FOUESNANT E PLUGUFFAN F PLOMELIN**